

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



United Nations
Peacebuilding

DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Longueur : 12 pages maximum (plus page de couverture et annexes)

Pays : Cameroun	
TITRE DU PROJET : Stabilisation et relèvement des communautés affectées par la crise sécuritaire à l'Extrême-Nord du Cameroun	
NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :	
Modalité de financement du PBF: <input type="checkbox"/> IRF <input checked="" type="checkbox"/> PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires): <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : OIM (Lead), UNFPA, FAO Autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) : Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), Comité National DDR (CNDDR), Centre Régional DDR de Maroua/Mora, Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique (MINJEC), Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDEVEL), MINEPIA, MINADER, CDD, OSC,	
Date approximative de démarrage du projet¹: Janvier 2020 Durée du projet en mois :² 18 Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : Région de l'Extrême-Nord, Départements du Logone-et-Chari, Mayo-Sava et Mayo-Tsanaga	
Le projet relève-t-il d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF: <input type="checkbox"/> Initiative de promotion de l'égalité des sexes <input type="checkbox"/> Initiative de promotion des jeunes <input type="checkbox"/> Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix) <input type="checkbox"/> Projet transfrontalier ou régional	

¹ Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.

² La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) : OIM: \$ 933 018,60 UNFPA: \$ 600 484 FAO: \$ 666 824 Total PBF: \$ 2 200 326,60 <i>*Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.</i>	
Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) : N/A	
PBF 1^{ère} tranche (70%): OIM: \$ 653 113,02 UNFPA: \$ 420 338,80 FAO: \$ 466 776,80 TOTAL tranche 1 : \$1 540 228,62	PBF 2^{ème} tranche* (30%): OIM: \$ 279 905,58 UNFPA: \$ 180 145,20 FAO: \$ 200 047,20 Total tranche 2 : \$660 097,98
Décrire brièvement en deux ou trois phrases le projet en expliquant succinctement son aspect urgent, son rôle catalyseur, sa tolérance au risque et son caractère innovant : <p>Au regard des causes favorisant la destruction du lien social au sein des communautés et des conséquences néfastes de ce phénomène, le projet vise le renforcement parallèle des piliers stratégiques que sont la gouvernance locale, la relance économique et la cohésion sociale. Cette réponse multidimensionnelle et ciblée vise à rétablir graduellement la confiance des citoyens en l'Etat en améliorant leur participation à la gouvernance locale, le relèvement et la réintégration socio-économique, ainsi qu'un renforcement des mécanismes de résolution de conflit et de médiation communautaire. Cela contribuera à l'amélioration coordonnée et tangible sur différents fronts de la qualité de vie des communautés ciblées. Cet impact positif sur le niveau de vie, la qualité de vie et les interactions communautaires soutiendront l'effort de consolidation de la paix en cours dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. Cette approche multidimensionnelle sera accentuée par le ciblage des interventions dans des localités présentant des caractéristiques propices à l'établissement d'une stabilité durable au regard d'indicateurs spécifiques (index de stabilité), recherchant le déclenchement d'un phénomène d'émulation à l'échelle locale puis régionale ; ceci, afin de propager le concept d'une stabilité retrouvée, essentielle pour le développement socio-économique de la région.</p>	
Résumer le mécanisme de consultation adopté pour formuler le projet préalablement à la soumission à PBSO, y compris (i) via examen / consultation du Comité de pilotage du PBF, le cas échéant, et (ii) avec les communautés cibles et la société civile. <p>La consultation s'est déroulée en plusieurs étapes et en impliquant le plus grand nombre de parties prenantes possible afin d'assurer une large participation. La consultation a été initiée au niveau national au travers d'un atelier dans la capitale, afin de dégager les priorités nationales en termes de consolidation de la paix. La région de l'Extrême-Nord a été mentionnée comme zone prioritaire pour une initiative de ce genre. Un atelier de consultation a ensuite été organisé au niveau régional, à Maroua, Chef-lieu de l'Extrême-Nord, pour consulter tous les acteurs locaux impliqués localement (gouvernement, force de sécurité, acteurs de la société civile, ONG locales et internationales, agences du SNU, etc.) dans la résolution de la crise qui sévit. La réflexion commune a permis de dégager les axes prioritaires où l'accent devait être mis pour améliorer sensiblement la situation. S'en est suivi une période d'élaboration et rédaction des notes conceptuelles par les agences du SNU concernées en étroite collaboration avec les ministères du Gouvernement impliqués.</p>	

<p>Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes³ : 2 Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : 36%, soit \$ 785 743,80</p>	
<p>Degré de risque du projet⁴ : <u> 2 </u></p>	
<p>Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁵) : Revitalisation de l'économie et génération de dividendes de paix immédiats - 3.1 Emploi</p> <p>Le cas échéant, le résultat de l'UNDAF auquel le projet contribue : Effet 4.1 UNDAF : D'ici à 2020, les populations (en particulier les groupes vulnérables) des zones cibles sont plus résilientes aux chocs environnementaux, sociaux et économiques.</p> <p>Le cas échéant, Objectif de Développement Durable auquel le projet contribue : ODDs 1, 11 et 16</p> <p>Le cas échéant, Objectif National Stratégique auquel le projet contribue : Axe Développement humain et Protection sociale (Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, DSCE).</p>	
<p>Type de demande :</p> <p>Nouveau projet <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Révision de projet <input type="checkbox"/></p>	<p>Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :</p> <p>Extension de la durée : <input type="checkbox"/> Durée additionnelle du projet en mois :</p> <p>Changement de résultat / sujet : <input type="checkbox"/></p> <p>Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget : <input type="checkbox"/></p> <p>Budget PBF supplémentaire : <input type="checkbox"/> Budget supplémentaire par agence bénéficiaire : USD XXXXX</p> <p>Brève justification de la révision:</p> <p><i>NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles</i></p>

³ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

⁴ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

⁵ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

	<i>signatures seront requises.</i>
--	------------------------------------

SIGNATURES DU PROJET :

<p>AGENCE RECIPIENDAIRE⁶</p> <p><i>Nom du représentant : Boubacar Seybou</i> <i>Signature :</i></p> <p><i>Nom de l'agence : OIM</i> <i>Date et visa :</i></p>	<p>Représentant du gouvernement national</p> <p><i>Nom : Alamine Ousmane Mey</i> <i>Signature</i></p> <p><i>Titre : Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire</i></p> <p><i>Date et visa :</i></p>
<p>AGENCE RECIPIENDAIRE</p> <p><i>Nom du représentant : Siti Ousseïn</i> <i>Signature :</i></p> <p><i>Nom de l'agence : UNFPA</i> <i>Date et visa :</i></p>	<p>AGENCE RECIPIENDAIRE</p> <p><i>Nom du représentant : Athman Mravili</i> <i>Signature :</i></p> <p><i>Nom de l'agence : FAO</i> <i>Date et visa :</i></p>
<p>Coordonnateur résident</p> <p><i>Nom : Allegra Baiocchi</i> <i>Signature</i></p> <p><i>Date & visa :</i></p>	<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p><i>Nom du représentant :</i> <i>Signature :</i></p> <p><i>Sous-Secrétaire général pour l'appui à la consolidation de la paix</i> <i>Date & visa :</i></p>

⁶ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

signatures seront requises.

SIGNATURES DU PROJET :

<p>AGENCE RECIPIENDAIRE</p> <p>Nom du représentant : <i>[Signature]</i> Signature : </p> <p>Nom de l'agence : OIM</p> <p>Date et visa : 29.11.2019</p> 	<p>Représentant du gouvernement national</p> <p>Nom du représentant : <i>[Signature]</i> Signature : </p> <p>Nom de l'agence : République du Cameroun Ministère de l'Économie, du Développement et de l'Aménagement du Territoire</p> <p>Date et visa : 18 DEC 2019</p> 
<p>AGENCE RECIPIENDAIRE</p> <p>Nom du représentant : Siti Ousseini Signature : </p> <p>Nom de l'agence : UNFPA</p> <p>Date et visa : 2/12/2019</p> 	<p>AGENCE RECIPIENDAIRE</p> <p>Nom du représentant : <i>[Signature]</i> Signature : </p> <p>Nom de l'agence : FAO</p> <p>Date et visa :</p> 
<p>Coordonnateur résident</p> <p>Nom : Allegra Bortolotti Signature : </p> <p>Date & visa :</p> 	<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p>Nom du représentant : <i>[Signature]</i> Signature : </p> <p>Sous-Secrétaire général pour l'appui à la consolidation de la paix</p> <p>Date & visa :</p> 

⁶ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



United Nations
Peacebuilding

DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Longueur : 12 pages maximum (plus page de couverture et annexes)

Pays : Cameroun	
TITRE DU PROJET : Stabilisation et relèvement des communautés affectées par la crise sécuritaire à l'Extrême-Nord du Cameroun	
NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :	
Modalité de financement du PBF: <input type="checkbox"/> IRF <input checked="" type="checkbox"/> PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires): <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : OIM (Lead), UNFPA, FAO Autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) : Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), Comité National DDR (CNDDR), Centre Régional DDR de Maroua/Mora, Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique (MINJEC), Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDEVEL), MINEPIA, MINADER, CDD, OSC,	
Date approximative de démarrage du projet¹: Janvier 2020 Durée du projet en mois :² 18 Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : Région de l'Extrême-Nord, Départements du Logone-et-Chari, Mayo-Sava et Mayo-Tsanaga	
Le projet relève-t-il d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF: <input type="checkbox"/> Initiative de promotion de l'égalité des sexes <input type="checkbox"/> Initiative de promotion des jeunes <input type="checkbox"/> Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix) <input type="checkbox"/> Projet transfrontalier ou régional	

¹ Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.

² La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

- a) Décrire brièvement l'analyse de conflit et la relation entre les conclusions de l'analyse et le projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits ? Fournir une analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes.

Sous l'influence des conflits dans le Sahel et plus précisément dans le Bassin du Lac Tchad, où sévit depuis de nombreuses années le groupe Boko Haram, la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun fait face à une crise sécuritaire sans précédent qui affecte la vie des millions d'hommes et de femmes qui y vivent. L'analyse des dynamiques de cette crise fait ressortir trois causes principales interreliées auxquelles le projet se propose de répondre. La première étant les carences au niveau de la gouvernance locale. La seconde regroupe l'ensemble des facteurs structurels qui expliquent la faiblesse des indicateurs sociaux, parmi lesquels le changement climatique, la croissance démographique, le sous-développement économique, ainsi que les changements des modes de production. Enfin, la troisième est la fragilité du tissu sociale. Les tensions générées par la réintégration peu ou mal accompagnée d'ex-otages et associés sont considérées comme un facteur aggravant au regard de la situation déjà difficile pour les différents groupes de populations affectées par la crise qui sévit dans la région. Ces trois principales causes interconnectées justifient non seulement la situation sécuritaire dont la région fait face, mais expliquent le climat de méfiance et d'embarras avec le retour progressif des ex-associés et otages, et même des populations déplacées dans leurs localités d'origine. Ceci en raison d'une part de la pression sur le peu de ressources existantes, mais aussi du manque d'informations sur les processus de retour des populations déplacées pour diverses raisons y compris les véritables intentions de ces personnes. Dès lors, sans un environnement résilient où les communautés se comprennent et sans accès équitable aux opportunités dans une logique de transparence, la cohésion sociale sera impactée. Répondre donc à ces facteurs ci-après décrits contribuera à améliorer le niveau de vie des familles dans les communautés ciblées (ODD 1), renforcera les cadres d'expression et de participation pour une communauté résiliente qui tolère la diversité (ODD 11) et consolidera les efforts de retour à la paix (ODD 16).

Gouvernance locale

La population de l'Extrême-Nord, essentiellement jeune, peine à accéder aux services sociaux de base tels que l'éducation, la santé et même l'état civil notamment les actes de naissance. Les jeunes qui s'avèrent être les plus affectés par l'état des lieux préalablement décrit représentent plus de 35% de la population⁷. Bien qu'un Conseil National de la Jeunesse ait été mis sur pied par le Gouvernement comme organe d'interface et d'expression des jeunes, ceux-ci peinent à se faire comprendre en raison d'un manque de cadres opérationnels et fonctionnels pour leur expression. Selon les résultats d'une recherche-action du réseau Service Civil pour la Paix au Cameroun publiés en 2015 par Friedrich Ebert Stiftung sur l'enrôlement des jeunes dans les groupes armés au Cameroun, 15% des répondants (15-35 ans) de l'Extrême-Nord avouent avoir été approchés par un membre de groupes armés. La plupart des jeunes approchés

⁷ Projection 2018 sur la base du 4e RGPH (Recensement Général de la Population et de l'Habitat), 2005

ont moins de 25 ans. Il en est de même des femmes dont la participation à la prise de décision est rendue difficile par un contexte socio-culturel peu-favorable.

La faiblesse de la gouvernance locale est une cause principale qui facilite la radicalisation dans la région et dans le bassin du lac Tchad. En effet, selon la Stratégie pour le relèvement et la consolidation de la paix dans les régions du Septentrion et de l'Est du Cameroun 2018–2022⁸ de la Banque Mondiale, la jeunesse de la région estime ne pas être suffisamment impliquée dans la gestion des affaires publique et un fort sentiment d'exclusion en découle. Cette perte de confiance et d'intérêt de la jeunesse pour la vie publique et la mise à mal du lien avec les autorités administratives, souvent perçues comme corrompues, a pour conséquence de creuser un fossé entre les deux parties. Ce fossé est une double peine car il empêche ensuite la jeunesse d'être informée sur les possibilités et programmes mis en place par le Gouvernement à son bénéfice. De plus, la politique voulue par le Gouvernement camerounais de décentralisation du pouvoir, promulguée en 1996, tarde toujours à se matérialiser concrètement sur le terrain et le récent Grand Dialogue National voulu par le Président de la République S.E. Paul BIYA a justement émis comme recommandation d'accélérer le dit processus de décentralisation afin de pallier aux défis actuels de la sécurité et de la stabilité au niveau national. La décentralisation est d'ailleurs une des priorités du Gouvernement dans le cadre de cet appel au Fond de consolidation de la paix. Le renforcement des capacités des acteurs locaux est donc un élément clé de la réponse proposée par ce projet. Un des piliers pour remédier au problème de paix et de stabilité dans cette partie du pays passe par le renforcement de l'autorité et de la présence de l'Etat, dans une région où ce dernier est très souvent peu représenté ou peine à s'établir de manière efficace. Dans cette optique, il est prévu de redynamiser les plateformes communautaires et institutionnelles afin de renouer les liens abimés entre les autorités et tous les groupes de population, en particulier les jeunes et les femmes. Dans le même registre de renforcement des acteurs de la gouvernance locale, une synergie est prévue dans le cadre de ce projet avec l'approche DDDR⁹ de l'OIM. En effet, un travail initial avec le centre régional de l'Extrême Nord a déjà permis d'asseoir la présence de cette entité gouvernementale sur le terrain. La formation du personnel, la création des plateformes d'échanges et de discussions (sous-comité technique sur le DDR créé et administré par OIM depuis janvier 2019), les formations et ateliers au bénéfice de l'Etat et des acteurs de la société civile vont s'intensifier. Cela permettra de réaffirmer la présence et l'action du gouvernement dans la région. Dans ce cadre, il est prévu un accompagnement à différents niveaux, notamment via un transfert de compétences pour assurer la pérennisation des acquis.

Renforcement économique

Dans l'analyse des chemins vers la radicalisation ainsi que de la situation des individus ex-associés retournés auprès de leur communauté d'origine ou vivant au sein d'une communauté hôte, l'un des éléments importants reste la recherche d'opportunités par les jeunes et les femmes¹⁰. Avec une population jeune et forte, la région a besoin d'initiatives de relance économique et de formation des jeunes et des femmes aux métiers adaptés à leur environnement.

Du fait de considérations d'ordre traditionnel/historique et de leur faible pouvoir économique, l'accès des femmes rurales à la terre et à la propriété est rendu difficile. En effet, les femmes ne disposant pas de titre de propriété sont à la merci des hommes qui louent les parcelles pour cultiver et qui, parfois, les retirent dès que le sol est déjà fertilisé. La proportion des femmes

⁸ <http://documents.banquemonddiale.org/curated/fr/672201527487077597/Recovery-and-peace-consolidation-strategy-for-Northern-and-East-Cameroon-2018-2022>

⁹ Demobilization, Disassociation, Reintegration and Reconciliation

¹⁰ Besoins de Réintégration Des Ex-Associés à Boko Haram dans Huit Communes de L'Extrême-Nord du Cameroun, PNUD, Juillet-Aout 2018

ayant obtenu un titre foncier en 2013 était de 21,6%. De plus faibles pourcentages sont relevés dans les régions de l'Adamaoua (13,3%), de l'Extrême-Nord (17,8%), du Nord (18,7%) et de l'Ouest (18,1%). Le Profil National de Genre (FAO 2018) révèle dans son analyse situationnelle que dans le sous-secteur de l'agriculture, qui contribue à 20% du PIB, la pauvreté en zone rurale touche plus de 80% des personnes, représentant ainsi 55% de la population. La majorité de cette frange de la population est féminine. D'après l'INS, les femmes demeurent plus représentées dans le secteur informel agricole que les hommes. La proportion des femmes actives exerçant dans le secteur informel agricole en 2005 et 2010 se situe autour de 60% ; celle des hommes actifs exerçant dans ce secteur est autour de 50%. De plus, à cause de l'environnement social et du faible accès des femmes au crédit, ces dernières utilisent davantage les outils traditionnels : houe, daba, machette, coupe-coupe et porte-tout, alors que les hommes, grâce aux crédits et en fonction des rôles qu'ils se sont assignés dans le processus, utilisent des outils plus performants tels que les tracteurs et les animaux attelés. Ils utilisent des motopompes pour l'irrigation, là où les femmes utilisent des arrosoirs. Plus généralement, le gouvernement ayant établi que l'Extrême-Nord était officiellement une zone économique sinistrée, cela offre une opportunité d'amélioration, ce statut déclenchant de facto une exonération d'impôts pour les acteurs économiques y menant leurs activités.

Dans ce sens, des activités de formations et de renforcement de capacités des jeunes acteurs de la scène économique seront initiés aux bénéficiaires des ex-associés et des populations hôtes et déplacés internes. Cette approche marquera le démarrage de la mise en place d'une cohésion sociale et un travail participatif des communautés.

Cohésion sociale

La disponibilité des ressources dans la région de l'Extrême Nord est un problème antérieur à la crise sécuritaire. Les populations de cette région souffrent naturellement des changements climatiques et de la précarité des infrastructures qui ne facilitent pas une intégration de leurs ressortissants dans le tissu économique. Depuis, les déplacements fréquents et par conséquent l'afflux important de déplacés et d'ex-associés dans les communautés dites « d'accueil » met une pression énorme sur les ressources déjà rares ; cette situation crée des conflits et fragilise la cohésion sociale au sein des communautés. Une mauvaise planification de la part des partenaires au développement, dans certaines communautés, vient parfois aggraver le phénomène. Ce projet vise à répondre aux besoins de dialogue en amont et à appuyer la préparation des communautés au retour des ex-associés à travers l'organisation de consultations collectives qui détermineront des bonnes pratiques à suivre en terme de réintégration. Il a également été observé que les ex-associés retournent directement dans les communautés depuis l'année 2017¹¹ ; Ces retours d'ex-associés auprès des communautés d'origine ou bien auprès de nouvelles communautés d'accueil, effectués avec très peu ou pas d'accompagnement, sont souvent synonymes de méfiance voire de tensions entre les différents groupes de populations (communautés hôtes, déplacés internes, retournés, ex-associés, etc.). Il est à ce jour très difficile de différencier les individus d'une population donnée selon leur statut, en raison du flou qui persiste actuellement dans l'encadrement légal et opérationnel de ces retours. Alors que le projet soutiendra le Gouvernement dans l'amélioration du processus de réintégration des ex-associés, il est également prévu de mettre en place des activités de réconciliation communautaire, de soutien psychosocial aux individus des différents groupe qui en ont besoin, et de soutenir les campagnes de sensibilisation et les sessions d'information sur

¹¹ L'année 2017 a marqué un tournant décisif dans la crise, caractérisée par le retour progressif des ex-associés de Boko Haram. En février de cette année, un demi-millier se sont adressés aux autorités de la localité de Mozogo puis se sont installés au camp de Zamaï. A côté de ce retour visible, d'autres retours s'en sont suivis. En Août 2018, le PNUD a dénombré 584 ex-associés clairement identifiés (dont 74% des femmes) dans les seuls départements du Mayo-Sava et du Mayo-Tsanaga.

l'action du gouvernement et du CNDDR. Ceci permettra de réduire les tensions et outillera les communautés afin qu'elles soient plus à même d'accueillir les ex-associés. Dans ce sens, le projet va renforcer les capacités des autorités locales, apporter un soutien ciblé aux groupes de population et mettre en place des systèmes d'alerte précoce avec les leaders communautaires et les administrateurs, afin de canaliser les éventuels relents d'instabilité

Faibles indicateurs sociaux

L'Extrême Nord est à la fois une des régions les plus pauvres et les plus peuplées du Cameroun. Selon les projections du 4^e Recensement Général de la Population et de l'Habitat, la population de cette région est estimée à près de 4.3 millions d'habitants soit 18% de la population du Cameroun estimée à 24.2 millions. Plus de 35% de cette population sont des jeunes de 10-24 ans. La crise sécuritaire à l'Extrême-Nord s'est exacerbée en se nourrissant d'une situation socio-économique particulièrement alarmante par rapport à la moyenne nationale. En effet, alors que le taux de pauvreté au niveau national a globalement diminué de 39.9% en 2007 à 37.5% en 2014, le pourcentage de personnes vivant sous le seuil de pauvreté à l'Extrême Nord a augmenté, passant de 65,9% à 74.3% au cours de la même période. La tendance est similaire pour les autres indicateurs sociaux. En matière d'éducation, le taux d'alphabétisation chez les jeunes (15-24 ans) est de 32% chez les filles et 64% chez les garçons. A cette analyse s'ajoute un sentiment récurrent d'exclusion marqué par l'inégal accès aux opportunités. Le taux de sous-emploi des jeunes de 15 à 24 ans au Cameroun se situe autour de 84%. A l'Extrême-Nord, ce taux est de 86% pour la population globale (73% à l'échelle nationale). Cette réalité augmente la vulnérabilité de cette population aux messages des groupes extrémistes violents, à la consommation des drogues et en général à son enrôlement dans des activités illicites. En effet, des études locales montrent que les difficultés d'accès aux opportunités socioéconomiques pour des jeunes de plus en plus nombreux et sans sources de revenus permanents sont le facteur de risque le plus répandu de recrutement dans des groupes extrémistes violents¹². Parallèlement, les femmes, traditionnellement discriminées au détriment des hommes pour l'accès à la terre et de par leur contribution limitée aux activités économiques formelles, ont vu leur statut social et économique se dévaloriser. De plus, la crise a affecté l'agriculture, la pêche et l'élevage qui occupaient deux tiers de la population active, générant une baisse de la production agricole régionale de deux tiers depuis 2014. Cette situation est d'avantage critique chez la jeune fille qui fait face à d'autres pesanteurs qui renforcent particulièrement sa vulnérabilité. En comparant la situation des jeunes femmes de l'Extrême Nord et celle du reste du pays, il s'avère que 58% sont mariées avant 18 ans (36% au Cameroun), 33% sont enceintes avant 18 ans (27% au Cameroun), 3% utilisent la planification familiale (24% au Cameroun), et 24% ont été forcées d'avoir leur premier rapport sexuel (20% au Cameroun) avant cet âge¹³. Selon une étude récente, la jeune fille entre 15 et 24 ans au Cameroun est donc 9 fois plus infectée par le VIH que le garçon du même âge¹⁴. Cette vulnérabilité accrue, en particulier des jeunes, des femmes et des filles, aux messages des groupes extrémistes violents représente une source importante d'instabilité sociale.

D'autre part, en plus de ses déficits chroniques en matière de développement, le Lac Tchad a subi sous l'effet du changement climatique et de la désertification une baisse du niveau de ses eaux, qui a entraîné la perte des moyens de subsistance traditionnels des populations et créé en leur sein une propension à explorer d'autres moyens de subsistance, notamment par le biais de l'extrémisme violent¹⁵. L'éruption de la violence et la guerre ouverte que se livrent les belligérants dans la région ont non seulement perturbé la vie sociale et économique, mais aussi

¹² UNFPA-Pr Saibou Issa et Cie,

¹³ Institut National de la Statistique, *MICS 5 (Enquête par grappes à indicateurs multiples)*, 2014.

¹⁴ Enquête CAMPHIA 2018

¹⁵ AFD. 2018. « Crisis and Development. The Lake Chad Region and Boko Haram », pp. 201-204

détruit les infrastructures et les compétences agricoles vitales, provoqué la dégradation des terres, des forêts, des rivières et des lacs, et exacerbé l'impact de la sécheresse, des inondations et de la désertification. Les zones jadis réservées aux activités pastorales et aux activités maraichères (zones de bas-fonds) sont désormais inexploitées soit pour des questions climatiques soit en raison de la présence des groupes extrémistes violents. Il faut également noter que les activités de pêche associées aux chaînes de valeurs (séchage, commercialisation) exercées par les femmes et les jeunes, encore très florissantes il y a quelques années, sont devenues de plus en plus difficiles dans cette zone.

Tissu social fragilisé

Le tissu social dans les communautés accueillant différents groupes de populations (personnes déplacées internes, retournées, ex-associés, etc.) demeurant très fragile, les communautés peinent actuellement à se faire confiance. Les mécanismes et autres plateformes communautaires et institutionnelles de participation citoyenne ont été profondément affectés par la crise sécuritaire et doivent être renforcés, redynamisés pour redevenir opérationnels et contribuer au renforcement de la cohésion sociale. Des interventions focalisées sur le renforcement de la cohésion sociale, l'accès aux services sociaux de base et à des opportunités économiques ainsi qu'à la réintégration (individuelle et à base communautaire) pour tous les groupes de populations vulnérables (personnes déplacées, retournées, ex-associés etc.) contribueront au rétablissement de la paix dans les zones géographiques ciblées dans le cadre de ce projet. Il est également à souligner que les femmes, malgré le fait qu'elles soient numériquement majoritaires parmi la population jeune et adulte du Cameroun, sont largement exclues des opérations de sécurité et des processus de résolution des conflits, cantonnées trop souvent à un statut de victime.

En raison des nombreuses exactions de la secte terroriste Boko Haram, la région de l'Extrême-Nord connaît depuis 2014 un mouvement important des populations des zones en crise active vers des poches de « stabilité » créant ainsi une pression considérable sur les ressources et accentuant la précarité des communautés hôtes. Cette pression sur les ressources et la compétition qu'elle crée est une source de tensions et une menace à la cohésion sociale. Ces mouvements ont accentué la pression démographique normale¹⁶ à laquelle fait déjà face cette région qui représente 18% de la population nationale soit 4 460 445 habitants¹⁷. Selon le rapport de la matrice de suivi des déplacements (DTM) du mois d'août 2019, on estimait les populations déplacées internes à l'intérieur de la région à 270 870 individus, les retournés dans leur village d'origine à 110 574 et les réfugiés hors camp à 46 845 individus¹⁸. Ces déplacements de populations sont tous liés au conflit qui a lieu dans la région et à l'insécurité qui en résulte¹⁹. Ces mouvements sont pour l'essentiel enregistrés dans trois des six départements que comptent la région de l'Extrême-Nord, à savoir le Logone-et-Chari, le Mayo-Sava et le Mayo-Tsanaga. Ceci laisse penser que si certaines zones sont encore très sensibles, d'autres prennent le rôle de « poches de stabilité » sur lesquelles il serait possible de bâtir une paix durable à rayonnement positif. Une analyse conjointe de l'indice de stabilité qui est actuellement mis en place dans la région permettra de comprendre quels sont les éléments porteurs d'un retour durable et donc de travailler également sur des aspects de prévention.

¹⁶ UNFPA-Dr Boubba Djoudebbe Franklin et Cie, Etude de l'impact de la pression démographique sur la capacité de résilience des communautés dans la région de l'extrême-nord, Juillet 2019

¹⁷ Projection 2018 sur la base du 4e RGPH (Recensement Général de la Population et de l'Habitat), 2005

¹⁸ Réfugiés nigériens pour l'essentiel

¹⁹ <https://displacement.iom.int/cameroon>

Crise de Boko Haram

Dans une région aux fondamentaux déjà fragiles en termes de développement, l'insurrection de Boko Haram à partir de 2009 a mis en évidence la faiblesse des États des quatre pays riverains du lac. Elle n'a pas suivi une évolution linéaire et a vraiment commencé à s'étendre du Nigéria vers le Cameroun puis le Niger et le Tchad à partir de 2014-2015. Le conflit a eu des effets désastreux pour la population et les activités économiques. Il a également nourri de grandes controverses sur les causes de l'insurrection, avec des débats qui ont parfois inspiré les agendas des réponses militaires et humanitaires de la communauté internationale²⁰.

Entre 2012 et 2016, le groupe Boko Haram / Etat Islamique en Afrique de l'Ouest aurait été en mesure de recruter des milliers de Camerounais, hommes et femmes, avec entre 1 000 et 2 000 personnes originaires de la seule région de l'Extrême-Nord à son apogée en 2014. Le recrutement au Cameroun aurait sensiblement diminué et, actuellement, on estime à 1 000 le nombre de Camerounais qui sont toujours présumés associés au groupe. Actuellement, de nombreux anciens associés se trouvent dans un état relatif d'incertitude et attendent des clarifications sur leur statut juridique. Un premier groupe est composé d'anciens otages originaires de Mozogo, de Moskota et d'autres zones de l'Extrême-Nord, revenus au Cameroun (du Nigéria) depuis la fin de l'année 2016. Parmi eux, un groupe d'environ 650 anciens associés (hommes, femmes et enfants) de Boko Haram a été enregistré par la sous-préfecture du Mayo Moskota en décembre 2017 et envoyé par le gouverneur de la région pour s'installer dans le camp de personnes déplacées à Zamaï, où il cohabite avec un groupe d'environ 4 000 personnes déplacées. Ce chiffre est en augmentation et est actuellement estimé par un chef traditionnel local à 1 700 personnes (enregistrées et non enregistrées). Environ 50% d'entre elles sont des femmes et des enfants. La population et les représentants de la société civile signalent également des désertions et des redditions non officielles directement dans les communautés, où ces personnes se seraient heurtées à certains obstacles, notamment la réticence des communautés à les réintégrer, la stigmatisation et la peur de leur statut juridique et de possibles représailles des forces de sécurité.

En novembre 2018, le gouvernement a montré son engagement à lancer un processus de Désarmement Démobilisation et Réintégration (DDR) en créant un Comité National en charge du DDR ainsi qu'un comité régional de DDR à l'Extrême Nord (Mora). On peut supposer que la création de ces institutions, associée à la promesse d'amnistie pour les personnes quittant volontairement le groupe, vont résulter dans les prochains mois en une augmentation significative du nombre de désengagements. De plus, avec la main tendue du gouvernement et l'accalmie observée par endroit, on constate depuis 2016 un retour timide mais progressif des ex-associés/otages de Boko Haram vers leurs zones d'origine. L'intégration de ces personnes doit être bien encadrée pour éviter qu'elle ne devienne elle-même une source de conflit. Cependant, des ambiguïtés persistent quant au statut juridique des anciens associés de Boko Haram. Les autorités nationales et locales travaillent à la mise en place d'un mécanisme efficace de DDR qui permette de gérer ces cas et les besoins communautaires y relatifs. Le récent Grand Dialogue National voulu par le Chef de l'État du Cameroun, qui avait pour but d'ouvrir la discussion sur les causes des défis sécuritaires et de stabilité afin de dégager de possibles solutions, comportait une commission DDR qui a d'ailleurs statué sur les besoins d'amélioration rapide du cadre juridique traitant du cas des ex-associés, inadapté en l'état pour la mise en œuvre d'un processus de DDR efficace. Il est cependant à noter que les capacités économiques de la population locale étant réduites en raison de la crise sécuritaire, un risque existe qu'une composante économique de réintégration des anciens associés de Boko Haram crée des difficultés et des tensions.

²⁰ L'émergence de Boko Haram et la diffusion progressive du conflit, Marc Antoine Perouse de Monclot, chapitre 3, p 129

Depuis la mort du leader Muhammad Yusuf, les insurgés de Boko Haram se sont installés dans les zones frontalières, dont celles situées entre la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun et les Etats d'Adamawa et de Borno au Nigéria. L'organisation que conduit désormais Abubakar Shekau a déstabilisé la vie économique et sociale de ces zones frontalières. Elle a vidé des villages entiers de leurs populations. Si la plupart sont allés chercher refuge vers les zones relativement sécurisées de leurs pays respectifs ou d'ailleurs, d'autres, en revanche, ont rejoint Boko Haram individuellement, en groupes de compagnons ou en famille. C'est le cas de l'Extrême-Nord du Cameroun où, de rumeurs en indices, on est parvenu à établir que des jeunes, des femmes, des enfants, des adultes et des personnes âgées étaient aux mains, dans les rangs ou sous emprise de Boko Haram dans les zones où leur influence, voire leur contrôle, était manifeste. De 2018 à 2019, à la faveur des succès de la réponse militaire des Etats déployée à travers des opérations nationales et celles de la Force Multinationale Mixte (FMM), et saisissant l'opportunité des redditions d'insurgés nigériens à l'Opération Safe Corridor au Nigeria, le Cameroun a pu resserrer les rangs par le Mayo Sava où est implantée la force multinationale mixte. Les attaques fréquentes dans les communautés comme Limani et Kolofata, qui étaient légions autrefois, ont baissées, mais la situation reste volatile. Cette situation qui ramenait un regain de confiance des populations envers les forces de maintien de l'ordre à la frontière avec le Nigéria a changé le 12 juin 2019 lorsqu'une attaque a fait 37 morts chez les militaires et civils camerounais. Les attaques de villages par Boko Haram le long des zones limitrophes entre le Cameroun et le Nigéria sont donc encore fréquentes. Plus tôt la même année, un grand nombre de réfugiés nigériens est arrivé au Cameroun suite au départ de la FMM d'une localité proche de la frontière au Nigéria, ce qui avait accrues les craintes sécuritaires des populations locales. Ceci a montré à suffisance que la menace est toujours présente. La situation frontalière avec le Nigeria reste donc très volatile ; 46 845 réfugiés hors camps sont enregistrés dans l'Extrême Nord du Cameroun en Aout 2019²¹ pendant que 59 000 sont au camp de MINAWAO. Cela cause un problème de cohésion sociale et une pression additionnelle sur les ressources qui sont déjà très insuffisantes.

Analyse des acteurs :

Acteurs	Problèmes/Besoins	Positions/Intérêts	Opportunité
Leaders traditionnels et religieux	Compréhension de la dynamique du projet pour faciliter le plaidoyer	Interlocuteurs privilégiés avec les bénéficiaires	Canal de communication plus large (mosquées, églises, chefferies)
Jeunes (hommes et femmes)	Amélioration de la résilience	Participation à l'économie de la communauté	Formation aux AGR et éducation
Femmes	Intégration dans la médiation en communauté	Communication avec « jeunes enrôlés »	Préparation des communautés de retour
Organisations de la Société Civile	Formation, implication dans le processus de gestion des personnes associées	Observateurs de la société	Partenaires de mise en œuvre
OBC	Formation sur les bonnes pratiques en cohésion sociale	Appropriation du processus pour sa pérennisation	Partenaires de mise en œuvre

²¹ <https://www.globaldtm.info/fr/francais-cameroun-rapport-sur-les-deplacements-19-12-25-aout-2019/>

Ex-associés de Boko Haram	Retour à la vie civile par un processus de réintégration	Participation à la vie active des communautés	Formations aux AGR
Personnes déplacées internes (PDI) / Réfugiés	Renforcement économique et autonomisation	Familles hôtes ou communautés qui cohabitent avec les ex-associés	Sensibiliser et préparer au retour
Acteurs Gouvernementaux	Appropriation du processus de réhabilitation des ex combattants et de rétablissement de la paix	Acteurs principaux engagés pour le maintien de la paix	Présence opérationnelle sur le terrain
Sous-Comités Technique pour le centre DDR	Enrichissement de la plateforme avec tous les acteurs intervenants sur le terrain	Coordination des actions et harmonisation des interventions	Formation des membres et communication
Forces de sécurité	Identification et coopération (protection) des acteurs	Sécurisation des personnes et de leurs biens	Formation aux bonnes pratiques dans l'intervention humanitaire, Cmcoord
Autorités administratives décentralisées	Compréhension et tutelle des activités de protection et de stabilisation des communautés	Sécurisation des personnes et de leurs droits	Accompagnement administratif des partenaires
Collectivités territoriales Décentralisées (Communes)	Renforcement des besoins spécifiques des jeunes et des femmes dans les Plans Communaux de développement	Proximité avec les populations ciblées ; renforcement de la légitimité	Adoption récente des Plans Communaux de développement, implication du Ministère de la Décentralisation dans le processus d'élaboration du projet

En conclusion, on observe donc que les déficits au niveau de la gouvernance locale dans certaines localités, la faiblesse des indicateurs socio-économique, la fragilisation du tissu social, tous ces éléments couplés en plus à un facteur aggravant comme la crise de Boko Haram, accélèrent la fragilisation du contrat social citoyens-Etat et aggravent le schisme centre-périphérie au Cameroun. Il est donc urgent d'agir pour éviter que cette situation ne s'aggrave et que l'Etat camerounais ne perde d'avantage pied dans l'Extrême Nord. Des leçons apprises dans d'autres contextes avec des dynamiques similaires montrent que plus la crise dure, plus les efforts de rétablissement de l'Etat (présence, légitimité et capacité) sont longs et compliqués (ex. Mali et Nigéria). C'est sur la base de cette constatation que le projet propose une réponse multidimensionnelle et ciblée pour rétablir graduellement la confiance des citoyens en l'Etat en améliorant leur participation à la gouvernance locale, le relèvement et la

réintégration socio-économique, ainsi qu'en renforçant les mécanismes de résolution de conflit et de médiation communautaire.

- b) Expliquer succinctement la manière dont le projet est en phase avec et appuie les **cadres stratégiques du Gouvernement et des Nations Unies**, et, promeut l'appropriation nationale et comment le projet se base sur une phase précédente, le cas échéant, et/ou profite des **enseignements pertinents**.

Cette proposition de projet répond avant tout aux trois priorités thématiques du gouvernement pour la consolidation de la paix conformément à la lettre du Premier Ministre adressée au RSSG Fall le 12 février 2019. Le projet s'inscrit dans un soutien à la décentralisation et au développement du vivre ensemble, qui est une sous composante du bilinguisme / multiculturalisme, élément mis en avant comme priorité du gouvernement. Le projet combinera l'approche du gouvernement orientée vers la recherche des solutions pour la consolidation de la paix au travers des mécanismes institutionnels et politiques ; et l'approche des Nations qui est celle de stabilisation et le relèvement des communautés affectées au travers des normes fondamentales et standards internationaux ; l'accompagnement du gouvernement, la coordination et la recherche de synergies entre les acteurs externes et partenaires de développement. L'intervention prévue relative au DDR est conforme et contribuera aux objectifs stratégiques 11 et 12 de la Stratégie Régionale pour la Stabilisation, le Relèvement et la Résilience des zones touchées par Boko Haram de la région du Bassin du Lac Tchad, avec un accent particulier mis sur le pilier 3: « Désarmement, démobilisation, réhabilitation, réinsertion et réintégration des personnes associées à Boko Haram ». Le projet mettra en ce sens un accent particulier sur la réhabilitation et la réconciliation des personnes, qu'elles aient été affectées par ou associées à Boko Haram ou d'autres groupes extrémistes selon une approche régionale qui prévoit une création et mise en service d'un centre de transit et un accompagnement à travers les activités des différentes sectorielles et partenaires du CNDDR pour les personnes très affectées par leur enrôlement dans la secte ; mais aussi des activités de préparation des communautés et de réintégration pour les personnes affectées par leur temps passé au contact de Boko Haram. Pour ce faire, l'intervention soutiendra les efforts du gouvernement et plus particulièrement de la Commission Nationale de DDR (CNDDR) au niveau national et local pour le développement d'une stratégie complète de DDR couvrant tous les aspects-clés de la crise liée à la présence de groupes extrémistes violents dans la région de l'Extrême-Nord.

Les efforts du Gouvernement en termes de DDR se sont jusqu'ici matérialisés par la création récente des Comités DDR National et Régional via un décret présidentiel²². Ceux-ci sont actuellement dans une phase d'opérationnalisation et leur efficacité dépend aujourd'hui de l'adaptation nécessaire du cadre légal, ainsi que du soutien technique et financier dont ces comités doivent bénéficier afin d'assurer un bon niveau d'expertise et une certaine autonomie de fonctionnement. Les acteurs périphériques de soutien au DDR pour l'Extrême-Nord sont l'OIM, UNDP, UNICEF, UNFPA, UN WOMEN, OCHA, FAO et l'UNESCO. Ceux-ci sont organisés en un groupe technique DDR inter-agence²³ pour la région, afin de coordonner leurs actions et assurer un suivi des progrès réalisés. Les ministères affiliés, les ONG et les OSC

²² Décret N° 2018/719 du 30 novembre 2018 portant création du Comité National de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration

²³ *DDR Inter-Agency Technical Working Group* - Il existe un groupe technique DDR au niveau national (Approche One UN), co-présidé par l'OIM et UNDP, un sous-groupe technique régional pour l'Extrême-Nord dont l'OIM a le lead et un sous-groupe technique pour le Sud-Ouest/Nord-Ouest dont UNDP a le lead.

sont aussi parties prenantes. L'OIM en assure la coordination, le secrétariat et fait la liaison avec le Comité DDR régional.

Cette approche intègre également les efforts fournis par les acteurs régionaux et internationaux. Au niveau régional, l'Union africaine et la Commission du bassin du lac Tchad ont apporté leur soutien à la FMM pour le développement d'une procédure opératoire standard pour le triage et la catégorisation des éléments de Boko Haram/Etat Islamique-AO désengagés, ainsi que le transfert de ces personnes des autorités militaires régionales aux autorités civiles nationales. Ces procédures ont été présentées aux autorités des pays du bassin du lac Tchad ainsi qu'aux partenaires internationaux en mars 2018. Au niveau international, UNODC et CTED en coopération avec l'OIM ont travaillé pour avancer vers une définition et une harmonisation régionale des processus de triage et de catégorisation, qui se sont traduits par un atelier régional d'harmonisation tenu à N'Djamena en juillet 2018, suivi de deux ateliers d'approfondissement au niveau national pour le Niger (novembre 2018), le Cameroun (décembre 2018) et le Tchad (juillet 2018). Au Cameroun, un deuxième atelier traitant de cette question a été organisé par la CNDDR et l'OIM en juillet 2019. Au cours de l'atelier régional de juillet 2018 auquel ont participé des délégations des quatre pays du Bassin du lac Tchad (Nigéria, Niger, Cameroun et Tchad), une fiche unifiée d'enregistrement et de filtrage a été adoptée, les pays présents s'engageant à introduire son application sur le terrain. Les ateliers de suivi ont permis de constater que la fiche est utile et appliquée par les autorités responsables, mais que les processus de triage et catégorisation doivent encore être améliorés et systématisés.

Au travers de ses interventions, le projet contribuera donc à la promotion de l'appropriation nationale ainsi qu'à la création d'un climat de confiance entre les communautés et les autorités locales.

Le Gouvernement du Cameroun a fixé un cap pour son émergence à travers un document de vision intitulé « Cameroun Vision 2035 ». A partir de cette vision a été élaboré le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) sur lequel s'appuie l'UNDAF 2018-2020. L'effet 4.1 du Pilier 4 de l'UNDAF met un accent sur la capacité des communautés, notamment en crise, à faire face aux chocs sociaux, économiques et environnementaux.

Le présent projet contribuera à la réalisation des ODDs 1, 11 et 16. L'ODD 16, sur la Paix et la Justice au Cameroun est d'une importance particulière. Sa mise en œuvre s'appuiera sur les mécanismes et stratégies du pays à l'instar de la Commission Nationale sur le DDR, qui joue un rôle essentiel dans l'élaboration du processus de réintégration et de réconciliation dans l'Extrême-Nord, et en tant que tel, réduit le risque de conflit futur. Par conséquent, les efforts de ce projet contribueront à réduire les taux de mortalité (16.1) et la mise en place d'institutions efficaces, responsables et transparentes (16.6). La collaboration avec les autorités locales, les chefs traditionnels et les communautés garantira également une prise de décision inclusive, participative et représentative à tous les niveaux (16.7). Il contribuera également à l'ODD 1 (1.5), éliminer la pauvreté sous toutes ses formes, en renforçant la résilience des populations vulnérables aux chocs économiques et sociaux et aux facteurs de conflit au niveau communautaire. Cela se fera notamment en renforçant la cohésion sociale et les capacités des communautés à réintégrer socioéconomiquement les ex-associés. Finalement, le projet contribuera aussi à l'ODD 11 (11.a), villes et communautés durables, car soutiendra des liens économiques et sociaux positifs entre les zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant l'engagement des acteurs nationaux, régionaux et locaux et en favorisant la planification et mise en œuvre du développement et d'activités génératrices de revenus dans l'Extrême Nord.

L'OIM capitalisera sur les actions menées dans le cadre de l'accompagnement du gouvernement, comme le suivi des recommandations de l'atelier de gestion des personnes

associées à Boko Haram dans l'Extrême Nord organisé en juillet, et transmises au Coordonnateur national récemment, pour orienter la prise de décision. L'OIM accompagne le gouvernement dans le développement des cadres nécessaires et des stratégies adaptées pour la réintégration des ex associées à Boko Haram, à travers notamment le plein fonctionnement du sous-comité technique du DDR pour l'Extrême Nord. Avec sa coordination nationale, l'OIM restera en étroite collaboration avec le CNDDR au niveau central pour accompagner les politiques applicables au Cameroun et plus spécifiquement à l'Extrême-Nord.

Le projet cadre par ailleurs avec la Stratégie de Relèvement et de Consolidation de la Paix (RCP) au Cameroun pour les régions de l'Extrême-Nord et de l'Est, pour la période 2018–2022 qui mentionne l'amélioration de la gouvernance locale, des opportunités économiques pour les femmes et les jeunes ainsi que le développement de l'agriculture et l'élevage et le renforcement de l'accès à la terre comme axes d'intervention pour la mise en œuvre de cette stratégie. Cette dernière n'est toutefois pas encore en vigueur car elle n'a pas été officiellement adoptée par le gouvernement du Cameroun.

Le Cameroun ne dispose pas de stratégie de consolidation de la paix à l'heure actuelle. Les projets financés par le PBF constituent un premier effort concerté pour résoudre les trois principales crises qui secouent le pays avec une approche stratégique cohérente (visant à réduire les tensions, prévenir les conflits et rétablir la présence, la capacité et la légitimité de l'Etat), et apporter des réponses spécifiques aux contextes particuliers de ces crises (et en complément aux autres interventions en cours). En cela, le portefeuille PBF financera : i) une intervention de consolidation de la paix dans l'Extrême Nord promouvant une approche novatrice, dans le sens qu'elle combinera dans les mêmes zones cibles les efforts pour améliorer le contrat social, le relèvement économique et la cohésion sociale (y compris entre victimes et anciens associés de BH), permettant ainsi au Gouvernement camerounais de tester des réponses pour stabiliser la région en utilisant des méthodes civiles (ce projet); ii) une intervention dans l'Est, le Nord et l'Adamaoua permettant aux pouvoirs publics de mieux répondre aux conflits liés à la gestion des ressources naturelles pour les activités agropastorales ; et enfin iii) un programme national pour promouvoir la paix et la cohésion sociale qui complétera les trois autres interventions : d'une part au niveau national en mobilisant la société civile en vue d'un dialogue nationale pour la paix et en sensibilisant l'opinion publique sur l'impact des crises en cours ; et d'autre part au niveau communautaire en renforçant les mécanismes de dialogues et de respect/protection des droits humains. Le portefeuille PBF permettra aussi d'établir un organisme de coordination stratégique commun au Gouvernement et au SNU sur la réponse aux conflits (Comité de pilotage du PBF) qui pourra à terme servir de base pour établir un cadre stratégique et de coordination pour l'ensemble des efforts de consolidation de la paix au Cameroun.

- c) Un résumé des **interventions existantes** dans le secteur de l'intervention proposée en remplissant le tableau ci-dessous :

Le présent projet est inclus dans une démarche inclusive qui capitalise sur les actions menées par d'autres partenaires sur le terrain répondant aux besoins de paix et de stabilisation. Il est différent dans le sens où il met une emphase sur les communautés et leur aptitude de résilience. Les bénéficiaires dans le cadre de ce projet sont choisis en fonction de l'index de stabilité des zones concernées et de l'impact des exactions de Boko Haram qui est une « crise oubliée » transfrontalière dans le bassin du lac Tchad. Le projet se veut donc à la fois inclusif et régional avec une finalité globale. L'approche est novatrice en ce qu'elle implique à la fois le

Gouvernement et les Nations Unies dans une démarche complémentaire et structurée. Les partenaires du Gouvernement seront ainsi renforcés en capacité opérationnelle et technique sur les questions de DDR, à travers l'optimisation du CNDDR au niveau local et l'accompagnement du processus de réintégration. Le projet s'inspire aussi dans une logique de complémentarité en utilisant les acquis du projet 3 qui mettra une emphase, en amont, sur la communication et le renforcement des capacités des institutions.

Cette approche pourra être dupliquée dans d'autres pays/contextes si elle produit les résultats escomptés.

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Axes thématiques du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
Projet « Youth and Stabilisation for Peace and Security » dans la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun	2.200.000 EUR, financement Union Européenne	Prévention de nouveaux recrutements/rechutes des jeunes dans les groupes terroristes à travers la promotion des life skills ; l'accompagnement des ex-associés/otages pour une meilleure réinsertion sociale, la promotion des opportunités économiques	Le projet envisagé dans le cadre du PBF sera complémentaire à cette initiative car il permettra de toucher dans les mêmes départements un nombre plus important de bénéficiaires pour un plus grand impact. Aussi, même si certaines stratégies se rapprochent (réinsertion communautaire, appui économique aux jeunes), d'autres se distinguent mais restent complémentaires à l'instar de l'axe sur la gouvernance (PBF) et la recherche opérationnelle (YSPS). La coordination va s'assurer qu'il n'y ait pas de chevauchement dans le choix des bénéficiaires des interventions similaires.
PD-COBIE (Projet de Développement de la Commercialisation de Bétail et des Infrastructures)	ETAT / BID 27 156 000 000 FCFA	Infrastructures d'élevage, hydraulique pastorale, Santé animale Commercialisation du bétail	-Différence : interviendra pour la mise en place des infrastructures de commercialisation du bétail (infrastructures d'élevage, hydraulique

			<p>pastorale, santé animale) -Complémentarité : Ces infrastructures contribueront d'avantage au développement de l'activité d'élevage et donc le projet capitalisera ses acquis pour la mise en place de ses activités génératrices de revenu notamment exploitation des points d'eau pour les activités maraichères et aquacoles.</p>
<p>PRODEL (Projet de Développement de l'Elevage)</p>	<p>Banque Mondiale 60 Milliards de FCFA</p>	<p>Santé animale, pastoralisme, développement chaîne de valeur, résilience</p>	<p>-Différence : les interventions du projet bien que couvrant la zone du projet PBF sont plutôt portées vers les GIC et les coopératives avec une obligation de contrepartie et non les jeunes et les femmes qui sont les plus vulnérables et vers lesquels le présent projet est porté. Complémentarité : L'analyse des chaînes de valeur a été faite et le projet en tiendra compte pour le choix des AGR à mettre en œuvre.</p>
<p>Supporting household resilience of Lake Chad Basin communities affected by the Boko Haram insurgency</p>	<p>Irlande 570,000\$USD</p>	<p>Aménagement des périmètres culturels production maraichères et aquaculture</p>	<p>Un effort sera fait pour qu'au niveau du ciblage il n'y ait pas de doublon. Par ailleurs les mêmes agences de mise en œuvre seront utilisées car elles ont la maîtrise de la zone d'intervention et des activités AGR à mettre en place.</p>

Integrated Regional Stabilization of the Lake Chad Basin/Community stabilization	Germany / EUR 12,000,000	Phase 2 of Integrated Regional Stabilization of the Lake Chad Basin/Community stabilization covering Far North / Logone et Chari, Mayo Sava & Mayo Tsanaga (March 2019-March 2020)	
Désengagement, Désassociation, Réintégration et Réconciliation : Dissolution de Conflit et Construction de Paix dans la Région Lac Tchad	Département d'Etat des Etats-Unis d'Amérique, 7,800,000 USD pour la région (Niger, Tchad et Cameroun)	DDRR	Ce projet est axé sur le soutien à apporter aux autorités gouvernementales pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de DDR avec quelques limitations. Ce programme est en effet limité à la région de l'Extrême-Nord, sans possibilité d'extension de l'action au niveau national du (CNDDR) qui couvre également la crise du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Le programme comprend le soutien à l'élaboration de critères d'éligibilité pour l'inclusion des anciens associés de BH dans les processus de réadaptation et de réinsertion. Il ne permet pas de faire de la gestion de cas individuels et n'a que des ressources limitées pour l'appui aux communautés. Complémentarité : Ce projet PBF comblera certaines des lacunes susmentionnées afin de fournir un soutien direct indispensable aux populations touchées et ex-

			associés, ainsi qu'au gouvernement central, avec l'appui de la structure de collaboration PBF.
--	--	--	--

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

- a) Une brève description du contenu du projet – les résultats principaux du projet, la stratégie de mise en œuvre, et comment le projet va répondre aux facteurs identifiés dans l'analyse de conflit dans la section 1 (cette section doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes).

Comme relevé dans l'analyse qui précède, les dynamiques de conflit propres au Bassin du Lac Tchad ont, dans la région de l'Extrême-Nord, des causes structurelles (gouvernance locale, faibles indicateurs en matière de développement) et des causes conjoncturelles qui ont fragilisé le tissu social entre les communautés. La situation s'est accentuée avec les mouvements des populations dus à la crise et le retour insuffisamment encadré d'ex-associés de Boko Haram et des ex-otages en nombre croissant.

Le projet vise le renforcement parallèle des piliers stratégiques que sont la gouvernance locale, la relance économique et la cohésion sociale. Cela contribuera à l'amélioration coordonnée et tangible sur différents fronts de la qualité de vie des communautés ciblées. Cet impact positif sur la relation État-citoyen, le niveau de vie, la qualité de vie et les interactions communautaires soutiendront l'effort de consolidation de la paix en cours dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. Cette approche multifactorielle sera accentuée par le ciblage des interventions dans des localités présentant des caractéristiques propices à l'établissement d'une stabilité durable. En effet, le projet capitalisera sur toutes les informations contextuelles déjà disponibles, notamment l'index de stabilité qui est un outil préexistant dans le cadre d'un programme tierce de l'OIM dans la région. Celui-ci informe sur les localités de retour au sujet d'indicateurs spécifiquement choisis afin d'évaluer le degré de stabilité de ladite zone de retour. Le projet consultera l'index et tout autre outil pertinent pour cibler géographiquement ses actions, recherchant le déclenchement d'un phénomène d'émulation à l'échelle locale puis régionale ; ceci, afin de propager un concept d'une stabilité retrouvée, essentielle pour le développement socio-économique de la région. Parlant spécifiquement des interventions ciblant des individus (résultats 2 et 3), l'approche envisagée sera intégrée et complémentaire de sorte à offrir au besoin aux bénéficiaires un paquet holistique leur permettant de se relever pour être un catalyseur pour leur famille et communauté. La sélection de ces bénéficiaires se fera de façon participative et prendra en compte les besoins spécifiques des personnes vulnérables dont les jeunes et les femmes parmi les populations hôtes, les retournés y compris les ex-associés/otages dans une approche de cohésion sociale. Ce processus sera accompagné d'un profond travail de consultation et sensibilisation afin de renforcer, à la suite des précédentes interventions, l'adhésion des communautés bénéficiaires du projet. Les critères de sélection seront basés sur des données factuelles en capitalisant sur les acquis des projets en cours ou passés dans une dynamique de complémentarité. Dans le cadre du projet Conjoint UNFPA-PNUD et UNICEF (*Youth and Stabilisation for Peace and Security*), une étude d'ampleur est se déroule actuellement dans les trois départements ciblés par le présent projet à savoir le Logone-et-Chari, le Mayo-Sava et le Mayo-Tsanaga. L'étude porte sur le Mapping/Profiling des groupes/jeunes présentant un potentiel risque pour la stabilisation de la région. Parmi les

groupes ciblés par l'étude, on retrouve les ex-associés, les membres de comité de vigilance et bien d'autres groupes de population. En prévision du présent projet, nous y avons intégré des besoins spécifiques qu'il adresse. Cette étude est un élément additionnel qui orientera l'équipe de coordination dans le processus de sélection des bénéficiaires. Tout au long ce processus, tout en restant attentifs aux mutations dans l'environnement juridique et politique, les trois Agences (OIM, UNFPA et FAO) mettront un accent sur la consultation des autorités locales pour s'assurer que les choix opérés n'enfreignent pas les lois ni ne mettent à mal la cohésion sociale.

Au regard de ce qui précède, il est important de souligner que l'un des postulats de base pour le succès de l'approche exposée dans ce document de projet est que les trois résultats explicités ci-dessous soient tous appliqués à une communauté donnée, pour un impact positif maximum. Il est aussi crucial que ces résultats et les activités y relatives soient mises en oeuvre de manière coordonnée et selon une certaine chronologie. Ainsi, le Résultat 1 sera de grande importance dans la phase initiale du projet. Les résultats 2 et 3 qui suivront seront soutenus et renforcés dans leur mise en oeuvre par l'accomplissement au préalable et avec succès des activités du résultat 1. La justification de cette approche est explicitée dans la section b) de ce chapitre, relative à la théorie du changement.

Résultat 1: Les mécanismes communautaires et institutionnels de participation citoyenne et d'accompagnement des populations affectées par la crise sécuritaire sont renforcés et opérationnels

Il s'agira essentiellement de développer et d'appuyer des cadres de concertation favorisant la participation des jeunes et des femmes dans la gestion des affaires courantes de leurs communautés en lien avec la recherche de solutions aux problèmes sociaux auxquels ils font face dans ce contexte de crise sécuritaire. Cela se traduira par la mise sur pied et le renforcement des plateformes communautaires et institutionnelles de dialogue et d'écoute d'une part, et d'autre part par la prise en compte de leurs préoccupations dans les Plans Communaux de Développement élaborés avec leur participation. Cette approche vise à réduire le sentiment d'exclusion et de marginalisation souvent source d'incompréhension entre les citoyens, notamment les jeunes et les femmes, et l'administration locale. D'autre part, il s'agira d'appuyer le développement d'une stratégie adaptée à l'environnement local, et d'appuyer les autorités locales à mieux gérer le processus d'intégration et de réintégration sociale des groupes particulièrement affectés par la crise y compris les ex-associés, les ex-otages ceci de manière cohérente avec les orientations du Gouvernement²⁴.

Résultat 2: Les populations vulnérables et affectées par la crise sécuritaire sont économiquement autonomisées pour une meilleure réinsertion et réintégration sociale

Une dimension non négligeable de la situation actuellement observée dans la région de l'Extrême-Nord est celle de la pauvreté et particulièrement du chômage auquel les jeunes sont exposés. Ce projet s'inscrit en conformité avec les résolutions 2250 et 2419 qui appellent à accroître la représentation des jeunes lors de la négociation et de la mise en oeuvre des accords de paix. Sachant que leur marginalisation nuit à l'instauration d'une paix durable et à la lutte contre l'extrémisme violent, les jeunes seront fortement impliqués à toutes les étapes du projet.

²⁴ Cela inclut la sélection d'anciens associés en tant que bénéficiaires. Cela se fera selon les critères d'éligibilité en cours d'élaboration par le CNDDR, en collaboration avec les parties prenantes locales, nationales et internationales.

Les jeunes sont plus facilement influençables et deviennent une proie facile du recrutement dans les groupes armés. Ainsi, de par son poids démographique élevé, la jeunesse dans la zone d'intervention offre un grand potentiel pour le développement de la région. Toutefois, cet atout s'avère en même temps être un grand défi économique et social avec des incidences sur la paix et la sécurité. L'un des enjeux de ce projet sera de les faire participer davantage au processus de résolution des conflits en mettant leur potentiel au service du développement de la région, au travers de la création d'opportunités économiques locales qui redynamiseront l'activité économique.

La mise en place d'activités génératrices de revenus et autres activités socio-économiques telles que citées ci-dessous dans les « poches de stabilité » renforceront la résilience communautaire, appuieront l'autonomisation des femmes et des jeunes et créeront des débouchés en faveur des personnes vulnérables dans la zone d'intervention. Il est en effet crucial d'apporter une solution au phénomène d'oisiveté prolongée, qui a souvent des conséquences néfastes sur les interactions entre les différents groupes de population. Il s'agira donc dans un premier temps de renforcer les capacités techniques des bénéficiaires autour d'une activité génératrice de revenus (AGR) à travers les champs écoles et les formations pratiques en agriculture et élevage. Dans un second temps, il s'agira de renforcer les capacités économiques des femmes exerçant dans l'agriculture, le commerce de vivres, l'élevage et les coopératives autour des zones d'intervention et leur apporter un appui en actifs productifs leur permettant d'augmenter leur chiffre d'affaire dans le respect de l'environnement et de l'égalité entre les sexes. La mise en œuvre de ces activités génératrices de revenus sera précédée d'une évaluation des opportunités économiques durables. Une évaluation du marché sensible au genre sera faite pour mettre en place un dispositif production-marché et créer des débouchés pour les AGR. Le choix des activités à mener tiendra tout de même compte des aspirations des bénéficiaires. L'accent sera mis sur le renforcement pratique des bénéficiaires pour l'exécution des activités. Par ailleurs, les performances techniques des services d'appui-conseil du MINEPIA et du MINADER seront renforcées pour permettre un meilleur suivi des bénéficiaires dans la durée. Le choix des intrants sera effectué en tenant compte des spécificités de la zone. Une analyse des fournisseurs disponibles sera faite pour assurer la disponibilité des intrants une fois les appuis réalisés.

Résultat 3: La résilience aux conflits des populations affectées, en particulier les jeunes et les femmes, est renforcée pour permettre une meilleure cohésion sociale.

Au travers de la redynamisation des plateformes communautaires et institutionnelles sous le résultat 1 de ce projet, certains des défis de la cohésion sociale ainsi que des solutions inclusives pour une cohabitation pacifique entre les différents groupes de population pourront être abordés de manière encadrée, participative et inclusive. La mise en place de ces plateformes sera une opportunité offerte aux populations et autorités de pérenniser cette culture du dialogue pour réduire les tensions, résoudre les différends et développer une vision commune pour leur localité. Les initiatives locales, notamment celles proposées par les membres du projet, pourront utiliser ces structures pour sonder l'opinion des communautés et adapter leurs stratégies en fonction de leurs besoins et priorités.

Progressivement, ces mécanismes inclusifs des sensibilités et des composantes des populations locales serviront de cadres de concertation aux acteurs de paix et de développement dans la région. Ceci permettra de favoriser une mise en œuvre d'actions répondant aux priorités des populations et sensibles aux dynamiques sociales. De cette manière, le processus de renforcement de la confiance entre parties prenantes sera pérennisé et assurera une meilleure cohabitation. Un accent sera aussi mis sur les initiatives visant à faciliter

l'intégration/réintégration communautaires des ex-associés et otages dans une dynamique de cohabitation pacifique, d'où le rôle incontournable des mécanismes de médiation communautaire qui seront mis en place dans le cadre de ce résultat. Plus spécifiquement, il est également prévu d'accompagner avec des activités de soutien psychosocial des victimes ou ex-associés. Ce soutien ciblera tout aussi les membres de la communauté présentant les signes de traumatismes particuliers à travers des centres/espaces conviviaux qui seront renforcés ou mis sur pieds en capitalisant sur l'existant. Les membres des communautés hôtes seront approchés afin de rétablir le contact entre les différents groupes de population pour que ceux-ci cohabitent harmonieusement et que le dialogue soit relancé. De cette manière, un lien de confiance sera rétabli et les bénéficiaires seront aussi ceux soutenus à d'autres niveaux comme décrit dans le Résultat 2, ce qui permettra un double effet positif et une complémentarité de l'action.

De manière générale et concernant le séquençage des activités, il est prévu que les activités du résultat 3 de mise en place des comités de gestion des conflits et les activités d'AGR du résultat 2 soient précédées par une série d'activités préalables sur l'évaluation des modes de gestion des conflits préexistants dans les localités ciblées par le projet. Une étude conjointe en cours menée par l'UNFPA et le PNUD aidera dans ce sens.

Par ailleurs des activités de sensibilisation des acteurs et de ciblage seront réalisées de manière inclusive intégrant les populations locales. Les administrations locales seront associées aux activités à travers les rencontres mensuelles pour évaluer le niveau d'évolution des activités. Les services déconcentrés du MINEPIA et du MINADER seront associés aux AGR et assureront le suivi des activités mises en œuvre.

- b) Fournir une **théorie du changement pour le projet** – expliquer le type de changement attendu par le projet et comment les interventions envisagées vont mener aux résultats et pourquoi ces interventions ont été choisies. Indiquez les hypothèses qui informent la théorie du changement.

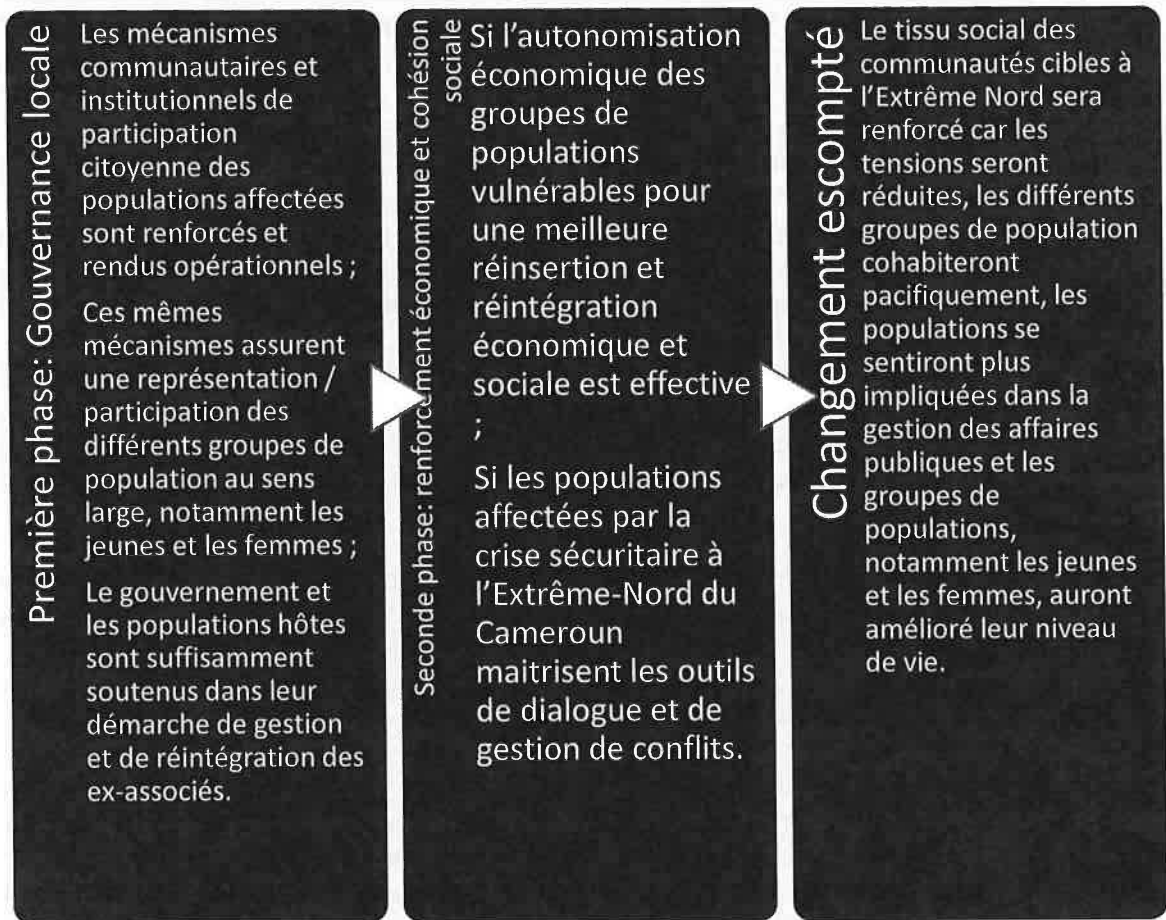
(Note: Le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et variées, par exemple la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue ou par les opportunités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Comment avez-vous choisi votre approche de programmation et selon quelles hypothèses ?)

Le but visé par ce projet est de contribuer à la stabilisation et au relèvement des communautés affectées par la crise sécuritaire à l'Extrême-Nord du Cameroun ; ceci, à travers le renforcement de la gouvernance locale, l'amélioration de la situation économique des ménages et la promotion du dialogue inclusif dans la gestion des conflits afin d'améliorer finalement la résilience des communautés face aux conflits.

Ainsi la qualité et le niveau de vie des communautés dans la région de l'Extrême-Nord seront meilleurs, les tensions entre les différents groupes de population diminueront, la capacité d'absorption des chocs environnementaux et contextuels par la population sera augmentée. Bien qu'ambitieux, le projet n'a pas pour vocation à adresser tous les problèmes décrits dans l'analyse du conflit. Il s'agit d'une initiative catalytique à résultat rapide qui va renforcer les initiatives existantes d'une part, et qui d'autre part visera un focus géographique pour qu'un message résonne à l'échelle des trois départements les plus affectés par la crise à l'Extrême-Nord. L'évaluation finale permettra d'en tirer les leçons afin d'adapter et d'améliorer la réponse dans la région. Bien documentés et partagés, ces résultats serviront de catalyseurs pour la mobilisation des ressources. En particulier, dans le résultat 1, ce projet prévoit le renforcement des capacités de l'autorité locale pour opérationnaliser le processus de réintégration, tandis que les autres résultats 2 et 3 ont des approches plus communautaires. Si les capacités sont renforcées avec les autorités locales et nationales, cela constituerait un

catalyseur pour mobiliser davantage de fonds afin d'intensifier le processus de réintégration mieux pris en charge par le gouvernement.

La théorie du changement du présent projet se présente en deux phases et ambitionne de produire un changement comme suit :



Cet objectif peut être atteint car ; (i) les institutions étatiques et les communautés seront capables de mieux gérer les conflits de manière inclusive et pacifique et les facteurs aggravant les tensions entre les groupes de populations sont mitigés; (ii) les populations (notamment les femmes et les jeunes) auront amélioré leurs revenus, seront donc moins vulnérables et plus impliquées dans le développement économique de leur localité et (iii) les populations affectées, en particulier les jeunes et les femmes seront des vecteurs positifs dans la promotion du vivre ensemble et d'une meilleure cohésion sociale.

Pour la réalisation de ces résultats, le projet a formulé les hypothèses clés suivantes :

- Le soutien politique du Gouvernement pour la paix est continu à tous les niveaux administratifs. Sans un Gouvernement engagé et soutenant l'initiative, il sera difficile de remobiliser les populations cibles dans une démarche d'implication active et personnelle de l'individu dans la vie quotidienne de son administration.

- À la suite du Grand Dialogue National et conformément aux recommandations de la commission DDR, le cadre légal régissant le sort des ex-associés est révisé, permettant une prise en charge mieux adaptée de ces personnes.

- La sécurité dans les zones d'intervention est assurée pendant la durée du projet. Le projet ciblera des zones sensibles mais dans lesquelles les prérequis sont réunis pour bâtir une paix durable. Le sentiment de sécurité est l'un de ces critères. Il est impossible de bâtir une paix durable sur une base fragile. L'individu doit pouvoir se sentir en sécurité pour s'investir dans une démarche à long terme où l'interaction avec autrui se déroule dans une certaine quiétude.

- Les populations comprennent et adhèrent aux initiatives proposées. Pour assurer son succès et contribuer à une capitalisation de l'expérience afin que celle-ci soit répliquée et étendue à d'autres zones, l'appropriation par les populations cibles est primordiale.

- La société civile, les autorités religieuses et traditionnelles exercent un leadership en faveur des initiatives proposées. Sans une implication forte des figures de référence que représentent ces entités et individus, il n'y a que peu de chance que les populations adhèrent à leur tour à ce qui leur est proposé.

- Les parties prenantes pour la consolidation de la paix coordonnent leurs activités. Ce projet n'aura d'impact que si les trois résultats et leurs activités sous-jacentes sont très étroitement coordonnés et intelligemment planifiés. Celles-ci sont en effet interreliées et n'auront pas le même impact si elles sont simplement prises comme une somme d'activités.

c) **Cadre des résultats du projet**, indiquant tous les résultats attendus du projet, les produits, les activités, y compris les indicateurs de progrès, niveau de référence, cibles, (doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Annexe B à compléter – il n'est pas nécessaire de rajouter ici une explication narrative.

d) Le **ciblage des bénéficiaires** et le **ciblage géographique** du projet – donnez la justification relative aux choix des zones d'intervention géographiques du projet, le nombre approximatif et les critères de sélection des bénéficiaires, le calendrier de mise en œuvre les activités, les mesures prises pour assurer la cohérence entre les résultats et toute autre information pertinente concernant l'approche de mise en œuvre (qui doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Il n'y a pas besoin de répéter ici tous les produits et toutes les activités du projet qui sont dans le Cadre des résultats.

Au moins 3 départements dans la région de l'Extrême-Nord sont touchées par l'insécurité caractérisée par des mouvements de population et la présence de différents groupes de populations au sein d'une même communauté. Les zones d'intervention seront cependant ciblées davantage sur la base des résultats de la mise en œuvre de l'index de stabilité qui permettra d'identifier les poches de stabilité existantes sur lesquelles bâtir une paix durable est envisageable. De manière plus large, les zones prioritaires pour cette action sont les suivantes:

Départements	Communes
Logone-et-Chari	Kousseri / Makari / Logone-et-Birni
Mayo-Sava	Mora
Mayo-Tsanaga	Mokolo / Mozogo

Ceci sera corrélé avec les informations disponibles sur les zones accueillant un nombre important d'ex-associés, d'ex-otages et d'autres victimes de l'insécurité. Enfin, le choix des communautés prioritaires à cibler sera également discuté et coordonné avec les autorités et autres parties prenantes. Le projet ciblera donc des zones sensibles et à risque accueillant différents groupes de population où les besoins en termes d'accès aux opportunités économiques, ressources, services et infrastructures de base sont particulièrement importants, et où certains indicateurs donnent une assurance raisonnable qu'une stabilité durable est possible dans cette zone précise.

Les critères de sélection des bénéficiaires au niveau individuel et communautaire seront déterminés et validés en étroite collaboration avec les plateformes communautaires et les autorités locales. Ils s'inspireront des études existantes à l'instar de celle en cours sur le « mapping/profiling des groupes à risque pour la stabilisation de la région » sous la houlette de l'UNFPA, qui intégrera les stratégies d'identification. En effet, le ciblage des bénéficiaires pourrait présenter le risque d'aggraver des tensions existantes. Le projet adoptera donc une approche communautaire sensible aux conflits, en mobilisant les structures formelles et informelles de gouvernance dans le processus de sélection. La participation aux activités sera volontaire. Le projet va ajouter des catégories de vulnérabilité pour l'identification des bénéficiaires selon les orientations de la communauté en tenant compte de la réalité de chaque contexte. Ceci sera également un moyen de lutter contre la stigmatisation puisque plusieurs catégories de personnes vulnérables seront ciblées. Une commission d'identification des bénéficiaires constituée des représentants communautaires, des partenaires locaux et des partenaires du projet sera mise en place et une séance de validation au niveau du village / localité sera organisée. Le projet ambitionne de bénéficier directement à plus de dix milles individus et plus de cent entités ou organismes, et indirectement à un nombre supérieur des deux catégories susmentionnées (effet de propagation positive de la dynamique, émulation). De par la nature du projet, un effort particulier sera fait pour une forte inclusion des jeunes et femmes au sein des bénéficiaires.

Estimation des bénéficiaires du projet, désagrégé par sexe et tranche d'âge²⁵ :

	Jeunes et Jeunes adultes (10-24)	Adultes confirmés (+24)	Organismes
BENEFICIAIRES DIRECT	H : 930 F : 930	H : 30 F : 30	CNDDR ; MINPROFF ;
BENEFICIAIRES INDIRECT	H : 4000 F : 4000	H : F :	OSC ; MINJEC ; Lamidats ; Sultanats ; Sous-Préfectures ; Localités d'exécution ;

²⁵ Au regard du contexte dans lequel le projet va prendre place (dynamique locale, cadre régissant les réintégrations), il est très difficile de définir avec précision quels seront les bénéficiaires. Les 10-24 ans constituent une cible principale du projet. Ces cibles inscrites ici en termes de bénéficiaires ne sont cependant pas cumulatives. Conformément à la logique du projet, le ciblage adoptera l'approche de l'entonnoir. La population cible globale est d'environ 15'000 individus, parmi lesquels 3'500 bénéficieront de façon directe des activités du projet.

	Jeunes et Jeunes adultes (10-24)	Adultes confirmés (+24)	Organismes
BENEFICIAIRES DIRECT	H : 1000 F : 1200	H : 200 F : 300	MINEFOP
BENEFICIAIRES INDIRECT	H : 50 F : 25	H : F :	MINAT ; MINEPIA ; MINADER ; Chef de centre zootechnique et vétérinaire ; Agent de vulgarisation de zone
	Jeunes et Jeunes adultes (10-24)	Adultes confirmés (+24)	Organismes
BENEFICIAIRES DIRECT	H : 7500 F : 8500	H : 1000 F :	CNDDR ; MINJEC ; MINAS ; MINPROFF ; OSC ;
BENEFICIAIRES INDIRECT	H : F :	H : F :	OSC

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

- a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes. Veuillez remplir le tableau ci-bas pour chaque organisation bénéficiaire du projet.

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
OIM	8 600 000	Union Européenne, US Department of State, CERF, ECHO, IDF	Bureau pays de la Mission basé à Yaoundé, Deux sous-bureaux dédiés aux urgences à Maroua (Extrême-Nord) et Buea (Sud-Ouest), Un sous-	Effectif total de 75 dont 8 dans la zone du projet	Experte en DRR et consolidation de la paix basée à Yaoundé, deux experts locaux en DRR et consolidation de la paix

			bureau à Douala dédié aux questions migratoires et un autre à Kousséri pour les urgences et l'aspect migratoire.		(Maroua). Soutien d'un groupe de 3 experts en DDR, prévention de la violence et consolidation de la paix basés à Genève. Équipe DTM (suivi des déplacements) composée de deux assistants en gestion de l'information et de deux assistants de projet.
UNFPA	23 880 000	Fonds réguliers, BID, Ambassade de France, Fonds Japonais à travers le PNUD, CERF, UE	Bureau Central à Yaoundé, deux Sous-Bureaux à Bertoua et à Maroua ; des Staffs à Buea, Bamenda, Ngaoundéré et Garoua	59 Staff et consultants et 13 staffs dans la zone d'intervention du projet	Le portefeuille résilience des jeunes est géré par un Chargé de Programme Adolescent et Jeune appuyé par un Expert Jeunesse. Un programme analyste en consolidation de la paix vient d'être recruté pour les interventions similaires dans la région
FAO	9 086 000	Suède, Irlande, Belgique CERF, Japon, Cameroun	Bureau de la représentation nationale de l'organisation à Yaoundé Sous bureau à Maroua dans l'extrême nord Adamaoua nord Sous bureau à	Effectif national de 50 staffs donc 7 dans la zone du projet	Expert en pastoralisme Ingénieur agronome expert en production maraichère ; Ingénieur zootechnicien Expert affaire sociale

			Kousséri dans l'extrême nord Sous bureau à Buea dans le sud-ouest		
--	--	--	--	--	--

L'OIM est active dans la région de l'Extrême-Nord depuis 2015 au travers de son sous-bureau des urgences à Maroua et de son bureau de terrain à Kousséri. Durant cette période, elle a participé à la réponse humanitaire dans la région au travers du suivi de la mobilité des populations affectées par la crise (DTM), la provision de kit NFI / abri ainsi que le soutien psychosocial aux populations affectées par la crise sécuritaire qui sévit. L'Organisation a récemment déployé un nouvel outil DTM nommé *index de stabilité* qui, à moyen terme, devrait permettre de déterminer parmi les zones de retour, quelles sont les plus à même de soutenir une stabilité sur la durée, au regard de certains critères clés combinés à des éléments de contexte. Depuis plus d'un an, elle a initié un programme de DDDR et travaille à l'élaboration de cadres opérationnels pour la réintégration, à la programmation du relèvement précoce et au renforcement des capacités des autorités locales et nationales. Au début de 2019, le programme DDDR a mis en place un sous-comité technique (avec des agences des Nations Unies et des ONG) pour soutenir le centre régional DDR avec le Secrétariat, assuré par le programme DDDR de l'OIM. Après l'autorisation du Coordonnateur National du CNDDR à Yaoundé, la première réunion du sous-comité technique, qui pourrait également mobiliser tous les ministères concernés, s'est tenue en octobre 2019. L'objectif de ce sous-comité inclusif est de rendre opérationnel le processus de DDR par le gouvernement avec meilleure coordination avec toutes les parties prenantes pour la mise en œuvre du processus de DDR en étroite collaboration avec la CNDDR au niveau national. À Yaoundé, un groupe de travaux inter-agences DDR a également été mis en place et dirigé par l'OIM et le PNUD au niveau national afin de garantir l'approche de l'ONU avec le gouvernement qui a un mandat différent en matière de DDR avec une sensibilité politique, couvrant deux crises différentes : l'Extrême-Nord et le Nord-Ouest / Sud-Ouest.

UNFPA est une Agence humanitaire et de développement inscrite dans la dynamique du Nexus Humanitaire-Développement et Paix. Dans cette perspective, UNFPA a développé et mis en œuvre dans la région de l'Extrême-Nord des projets sur la résilience des jeunes et des femmes en vue de la prévention de l'extrémisme violent et la promotion de la cohésion sociale. Dès lors, l'Agence justifie d'une bonne expérience sur la promotion des *life skills* et l'accompagnement psychosocial y compris la médiation communautaire pour une meilleure réintégration des personnes affectées/associées par la crise. UNFPA a enfin une présence significative dans la région de l'Extrême-Nord avec un Sous-Bureau opérationnel à Maroua. Cette équipe est appelée à grandir avec la mise sur pied prochaine à Maroua d'une plateforme de coordination impliquant quatre pays du bassin du lac Tchad est renforcée par la présence d'un Bureau indépendant de gestion du Projet Conjoint « Jeunesse et Stabilisation pour la Paix et la Sécurité » à laquelle sont spécialement dédiés cinq staffs à Maroua.

La FAO mène dans la zone d'intervention des activités d'appui à la mise en place d'activités génératrices de revenus au profit des réfugiés, PDI et populations hôtes. Ses activités sont réalisées avec l'appui des partenaires de mise en œuvre notamment les ONG locales (CDD Caritas, Ieda Relief, SAILD). Ses partenaires, qui sont habitués à la mise en œuvre des interventions dans ce domaine seront mis à contribution. Le projet travaillera avec les autorités locales (préfets, maires, chefferies traditionnelles et leaders communautaires). La FAO travaillera également en étroite collaboration avec le MINEPIA et le MINADER, notamment

leurs structures déconcentrées dans les zones ciblées. Cette plateforme contribuera à l'organisation et à la facilitation des réunions de sensibilisation, d'information, de formation et de dialogue.

- b) **Gestion du projet et coordination** – présenter l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et rôles, et indiquer quels postes seront financés par le projet, et le pourcentage du budget total. Expliquer la coordination envisagée pour le projet et les mécanismes de contrôle, y compris le lien avec le Secrétariat PBF s'il existe. Remplissez l'**annexe C** : liste de vérification pour le lancement du projet et veuillez attacher les TDRs pour les postes principaux du projet.

Pour une meilleure coordination et une mise en œuvre cohérente suivant la logique projet, la mise en œuvre sera assurée par une Equipe/Unité de Gestion basée à Maroua et placée sous la Coordination de l'Agence Lead, l'OIM. Elle sera composée d'un Coordonnateur (staff international) avec un solide profil en gestion, suivi et évaluation des projets, et expertise dans la consolidation de la paix, la résolution de conflits et coordination (OIM) ; d'un Programme Specialist en Cohésion Sociale/Peace Building (UNFPA), d'un Expert en production animale et végétale (FAO), d'un Assistant Administratif et Financier et d'un chauffeur (OIM). Les trois agences de mise en œuvre sont présentes à Maroua et à Kousséri au travers de leurs sous bureaux respectifs, ainsi que de leurs équipes opérationnelles intervenant également dans la mise en œuvre d'autres projets de résilience dans la zone. Les agences mettront en œuvre le projet avec l'appui de partenaires (ONG/ministères sectoriels) présents dans la région et ayant une bonne connaissance des localités ciblées. Le déploiement sur le terrain se fera avec la visibilité institutionnelle requise par le PBF et le SNU et avec l'appui des autorités administratives et des forces de l'ordre qui sont habituellement sollicitées pour la mise en place des escortes par exemple. Il existe un mécanisme coordonné par OCHA pour tout déploiement nécessaire dans les zones d'accès difficile.

Afin d'éviter tout effet de concurrence, de redondance, la coordination du projet veillera à inscrire les activités de celui-ci dans les cadres opérationnels existant. Cela se traduira par l'assurance que le projet tient en compte les acteurs, les activités et les stratégies des différents secteurs actifs dans la région, mais aussi de toute programmation de nature humanitaire et/ou développement. Pour cela, l'opportunité sera notamment saisie de s'inscrire fortement dans l'approche du Nexus Humanitaire Développement Paix (HDPN), pour laquelle une *task force* est actuellement à l'œuvre et dont l'OIM partage le lead avec l'UNHCR en ce qui concerne le volet des solutions durables. La stratégie du HDPN est dans un état déjà avancée mais encore en cours d'élaboration et l'équipe projet veillera à inscrire ses activités dans cette démarche participative et nouvelle, qui vise à mieux unir les forces en présence afin d'optimiser les résultats, quel que soit la nature des activités (humanitaire, développement, paix).

L'OIM, qui assure le lead, sera responsable de la consolidation des rapports, de la supervision du dispositif de suivi-évaluation (bien que chaque agence soit tenue d'effectuer son propre suivi d'activités), de la coordination et du rapportage du programme. La consolidation du plan de travail conjoint et des rapports PBF obligatoires sera effectuée par le Coordonnateur du projet en concertation avec la FAO et l'UNFPA.

Pendant la mise en œuvre du projet, le dialogue avec les parties prenantes permettra d'éviter la juxtaposition d'activités, les doublons et le respect du plan de travail. Tous les rapports préparés pour ce projet seront en français afin que les partenaires locaux puissent être

pleinement informés et impliqués dans le suivi de l'intervention. Ils seront systématiquement partagés avec le Gouvernement. La coordination/gestion du projet sera réalisée à 2 niveaux à savoir :

- **Un Comité de Pilotage (CP)** qui sera la structure décisionnelle, d'orientation et de supervision globale du projet. Il examinera les rapports de mise en œuvre et fournira des orientations stratégiques pour les interventions sur le terrain. Il se réunira deux fois par an et sera co-présidé par le Point Focal du gouvernement, à savoir le conseiller technique de la Primature, et la Coordinatrice résidente. Il sera assisté dans sa mission d'encadrement stratégique du programme par un Comité de Suivi (CS). Le comité de pilotage sera composé des représentants des principales parties prenantes représentant la partie gouvernementale et les agences des Nations Unies impliquées. Le Comité de Pilotage se réunira une fois tous les six mois.
- **Le Comité de Suivi (CS)** qui sera chargé de la mise en œuvre effective des activités sur le terrain. A ce titre, il comprendra tous les acteurs clés impliqués dans la mise en œuvre. Il se réunira trimestriellement afin que le secrétariat local du PBF soit régulièrement informé de l'état d'avancement des interventions. Le CS comprendra les administrations impliquées, les trois agences participantes (OIM, UNFPA et FAO) et le secrétariat du PBF avec des consultations techniques régulières et l'appui de la section DDR du siège. Il est également prévu de convier des OSC/ONG impliquées dans la thématique ou l'action en cours. La première réunion du CS pour démarrer le programme se tiendra un mois après la signature de la convention pour apprécier 1) le lancement des premières activités, et 2) l'identification des activités qui seront complémentaires à celles mises en œuvre dans le cadre des autres projets PBF. Le CS se réunira dans les zones d'intervention du projet. Un rapport de mise en œuvre sera préparé pour chaque CS. Il présentera les activités mises en œuvre, les conclusions du trimestre achevé et les recommandations pour la suite du projet.

Les membres du Secrétariat PBF au Cameroun, feront partie du comité de suivi et du comité de pilotage du projet pour assurer le suivi des orientations stratégiques des comités, et s'assurer de la cohérence du projet vis-à-vis du portefeuille élargi du PBF.

En fonction des mandats respectifs et valeurs ajoutées, chaque agence participante interviendra sur les différents volets du projet de la manière suivante :

Produit du projet	Agence participante et partenaires de mise en œuvre envisagés
Produit 1 : Renforcement des plateformes communautaires et structures institutionnelles afin d'améliorer l'inclusion de tous les citoyens dans la société et d'encourager leur participation à la gouvernance locale, à la vie publique	OIM (lead), UNFPA, services techniques déconcentrés des ministères clés, les autorités administratives, religieuses et chefferies traditionnelles locales, CRDDR/CNDDR, organisations de la société civile
Produit 2 Les populations vulnérables, surtout les femmes et les jeunes, ont accès à des opportunités de formations et d'emplois	FAO (Lead), OIM, Organisations de la société civile, services techniques déconcentrés, autorités administratives et chefferies traditionnelles locales, CRDDR/CNDDR,

Produit 3 : La résilience aux conflits des populations affectées, en particulier les jeunes et les femmes, est renforcée pour permettre une meilleure cohésion sociale.	UNFPA (lead), OIM, Organisations de la société civile, services techniques déconcentrés des ministères clés, CRDDR/CNDDR, autorités administratives, religieuses et chefferies traditionnelles locales
--	--

- c) **Gestion du risque** – identifier le niveau de risque pour la mise en œuvre du projet et établir une liste des risques spécifiques en indiquant la manière dont ils seront mitigés, y compris l’approche proposée pour mettre à jour les risques et l’ajustement des activités du projet. Inclure le principe “ne pas nuire” et de mitigation des risques.

No	Risque	Catégorie	Probabilité	Impact	Mesures de gestion/ mitigation	Répercussions directes
1	Dégradation de la sécurité dans la zone d’intervention du projet avec accès restreint aux zones du projet	Institutionnelle	Élevée	Élevé	Avec l’appui des forces armées, de l’unité de sécurité des Nations Unies (UNDSS) et les autorités locales, la situation sécuritaire sera examinée à intervalles réguliers pour anticiper les menaces sérieuses à la sécurité et les ajustements requis seront apportés	Oui
2	Perception négative des populations face à l’appui multiforme dont les ex-associés bénéficient	Réputationnel / opérationnel	Élevé	Élevé	Sensibilisation des parties prenantes sur la nature et la nécessité de l’action est accentuée et régulière	Oui
3	Difficulté à trouver des partenaires aguerris à la problématique et ayant une connaissance du milieu	Institutionnelle	Faible	Élevé	L’équipe du projet choisira en priorité les partenaires actifs sur le terrain	Oui
4	Déficit de coordination entre les différents acteurs des Nations Unies chargés de la mise en œuvre du projet	Opérationnelle	Moyenne	Faible	Réunions de coordination mensuelles à l’échelon national ; Réunions trimestrielles transfrontières du comité technique ; Réunions du comité de pilotage biannuel	Oui
5	Des tensions politiques et sociales font obstacle à la mise en œuvre du projet	Institutionnelle	Moyenne	Élevé	Le coordinateur global du projet fera un suivi régulier sur les conditions politico-sociales dans la région et travaillera étroitement avec les autorités nationales et locales, afin d’atténuer les	Oui

						tensions.	
6	Manque d'appropriation nationale	Politique	Forte	Moyen	L'importance et la pérennité des résultats seront régulièrement communiquées afin de maintenir l'engagement des partenaires nationaux.	Oui	
7	Le cadre légal régissant le statut et l'encadrement opérationnel des ex-associés n'est pas révisé	Opérationnel	Moyenne	Moyen	Le cadre légal actuel laisse peu de marge de manœuvre au moment d'approcher les ex-associés comme bénéficiaires potentiels d'une activité. Le ciblage des bénéficiaires devra donc être effectué au regard de l'évolution du cadre légal.	Oui	

- d) **Suivi / évaluation** – Quelle sera l'approche de suivi / évaluation du projet, y compris l'expertise en suivi / évaluation de l'équipe et les moyens et la chronologie pour l'analyse des données. Inclure le détail du budget alloué au suivi / évaluation, y compris pour la collecte de données de base et les données de fin de projet, et pour l'évaluation indépendante, et un calendrier approximatif du suivi / évaluation. Allouer au minimum 5 à 7% du budget du projet aux activités de suivi / évaluation, y compris les fonds adéquats.

Le suivi de la mise en œuvre du projet sera assuré par les équipes des trois agences, celles-ci ayant chacune le lead sur une partie des activités, et sous la supervision générale du coordonnateur du projet. Pour ce faire, un certain nombre d'outils de suivi et évaluation seront conçus pour suivre les indicateurs, notamment un tableau de bord et de suivi ; des outils de collecte de données adaptés ; des modèles de rapports de visites de terrain et des fiches de collecte et d'analyse de données collectées, adaptées à chacune des activités mises en œuvre. Le responsable de la coordination globale veillera à ce qu'un rapport semestriel et un rapport annuel soient produits, rapports que devra approuver le comité de pilotage du projet et qui seront transmis au PBSO.

La planification et l'organisation de l'évaluation indépendante du projet sera de la responsabilité du Coordonateur du projet.

Le cadre logique du projet sera affiné grâce aux commentaires techniques des parties prenantes lors de l'atelier de lancement. L'approche adoptée sera ensuite renforcée par un plan de S & E détaillé, avec des indicateurs au niveau des résultats et des produits, des objectifs en termes de résultats, de produits et d'activités, des méthodes de collecte de données, une périodicité bien définie et des responsabilités clairement attribuées.

Un plan de suivi et d'évaluation sera élaboré et aura deux objectifs : 1) suivre la performance et l'efficacité du programme grâce à la collecte et à l'analyse de données de suivi pertinentes; et 2) appuyer la gestion et la planification du programme en documentant son apprentissage. Des études de base et finales seront menées, par le biais d'enquêtes de perception. Toutes les données collectées seront ventilées par sexe, âge et autres caractéristiques jugées pertinentes. Toutes les activités incluront des objectifs et des moyens de vérification pour une participation inclusive et variée. Les connaissances du programme, telles que les meilleures pratiques et les enseignements tirés, seront partagées avec les agences des Nations Unies et les partenaires d'exécution.

Le projet testera régulièrement la stratégie du programme et habilitera les partenaires à collecter, analyser et utiliser les informations pour adapter et faire évoluer régulièrement les stratégies du programme. Il donne la priorité à l'apprentissage pour agir et à l'application des preuves pour la prise de décision. Cela permettra aux partenaires de saisir plus efficacement les opportunités et de résoudre les obstacles, ce qui est essentiel pour garantir des résultats dans des environnements politiques dynamiques.

Le mandat du gestionnaire de projet inclut les responsabilités de S & E même si l'effort sur le terrain sera réparti dans les faits entre les trois agences parties prenantes. Le coordonnateur assumera la responsabilité globale du S & E et engagera des discussions régulières avec les partenaires d'exécution et des visites de suivi pour évaluer et valider les résultats. En outre, le projet sera appuyé par un spécialiste du suivi et de l'évaluation basé au bureau du Coordonateur résident des Nations Unies, et bénéficiera également du soutien du responsable

des données de ce même bureau. Vers la fin du projet, une évaluation indépendante sera réalisée pour évaluer les résultats du projet. Le projet organisera également un atelier formel sur les enseignements tirés au cours des trois derniers mois de mise en œuvre, qui éclairera les travaux ultérieurs.

La coordination du projet assurera régulièrement une transmission des avancements et des indicateurs en termes de M&E au secrétariat PBF, afin de permettre un suivi général des différents projet PBF au niveau du pays. A la fin du projet, un consultant sera commis pour faire une évaluation finale dans laquelle sera notamment intégré un sondage de satisfaction auprès des bénéficiaires.

Le budget total pour le suivi et l'évaluation est de 110 000 USD soit 5% du budget total du projet, comme recommandé par l'UNEG en termes de meilleurs pratiques.

- e) **Stratégie de fin de projet / durabilité** – Expliquez la stratégie de sortie du projet et comment le projet clôturera ses activités, y compris les mesures de la durabilité, des accords avec d'autres bailleurs de fonds pour une mobilisation des ressources, et indiquer les activités qui n'auront plus besoin de financement. S'il est prévu que d'autres bailleurs de fonds soutiennent le projet à sa conclusion, expliquez comment le projet assurera ce soutien de manière proactive dès le début du projet. Le cas échéant, quel sont les liens avec des plateformes ou partenariats existants ?

Le projet s'inscrit dans une action au niveau national, au travers d'un certain nombre de projets des agences du SNU via le fond de consolidation de la paix. L'un de ces projets est d'envergure nationale et devrait servir de plateforme de communication et de visibilité pour les actions menées.

Ce présent projet, avec son approche très localisée, mise également sur une dynamique d'émulation, de résonance et de répliation du modèle au niveau départemental voir régional par les populations, en cas de résultats probants.

Aussi, le projet se penche-t-il sur un aspect critique de la réponse à la crise dans l'Extrême-Nord en ce qu'il touche au cas des ex-associés. Le projet espère déclencher un effet similaire à celui observé au Nigéria, où le règlement de l'aspect légal et opérationnel de la réintégration des ex-associés a eu un effet fort d'incitation auprès des bailleurs, qui se sont investis de manière significative suite à la mise en place d'un cadre légal et opérationnel approprié pour la réintégration des ex-associés. De la même manière, l'impulsion que va fournir ce projet dans l'amélioration du cadre stratégique et opérationnel en ce qui concerne la réintégration de ces personnes devrait favoriser le déblocage d'une situation qui demeure problématique, et potentiellement encourager les bailleurs de fonds à s'investir davantage.

Un accent particulier sera mis sur le renforcement des capacités non seulement des administrations et autres acteurs impliqués mais également des partenaires d'exécution, ce qui permettra d'améliorer l'expertise et d'assurer un transfert durable des méthodes et des processus après la mise en œuvre du projet. Une synergie sera recherchée avec le projet portant sur la collecte de données sur la sécurité alimentaire pour intégrer certaines analyses dans leurs portefeuilles et assurer ainsi la pérennisation du processus.

Les différentes formations prévues par le projet aideront à renforcer la capacité des structures bénéficiaires (comités de dialogue) et à vulgariser les approches qui renforceront la capacité d'autonomisation des agriculteurs et des éleveurs. Il s'agit notamment des champs-écoles

paysans et des formations pratiques qui seront les outils nécessaires pour améliorer le savoir-faire des bénéficiaires.

Le projet fera appel à la participation des experts nationaux et internationaux dans les différents domaines d'appui institutionnel et de renforcement des capacités retenus en faveur des bénéficiaires. Ainsi, le renforcement des capacités permettra un meilleur suivi des actions et initiatives et, à terme, d'avoir un réseau dynamisé d'acteurs pouvant apporter un soutien technique de proximité aux agriculteurs et éleveurs.

Par ailleurs, le projet s'inscrit dans le relèvement à moyen terme, notamment à travers la création et le renforcement de comités de dialogue intercommunautaire, qui auront pour objectif la prévention et la résolution des conflits ainsi que la mise en œuvre de microprojets dans leur zone d'influence. Ces structures ainsi renforcées et opérationnelles seront les acteurs clés de la cohésion sociale dans la zone. L'appropriation des connaissances transmises et de compétences (formation en cohésion sociale, partage des ressources, gestion des conflits...) leur permettra de mener à bien les activités, mais aussi de les poursuivre de façon autonome une fois le projet terminé. L'évaluation d'impact du projet permettra de mieux documenter les activités à fort impact et de favoriser leur diffusion afin d'améliorer l'impact global de l'action dans les zones du projet.

Les leçons apprises dans ce projet serviront à minimiser les erreurs dans les autres programmes de consolidation de la paix qui seront développés ultérieurement.

IV. Budget du projet

À toutes fins utiles, veuillez fournir une brève justification du budget proposé, indiquer les choix effectués lors de la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les voyages, ou tout autre soutien indirect du projet afin de mettre en évidence l'approche visant l'optimisation des ressources (value for money).

Indiquez clairement en combien de tranches le budget sera transféré et quelles sont les conditions pour le transfert de la deuxième tranche ou d'une tranche suivante. L'approche standard consiste en deux tranches pour les bénéficiaires de l'ONU et trois pour les bénéficiaires qui ne sont pas les agences de l'ONU. La deuxième tranche requiert que le projet ait dépensé ou engagé au moins 75% du budget de la tranche préalable et que les rapports PBF dus au cours de la période écoulée aient été soumis. Des tranches ou des conditions supplémentaires peuvent être ajoutées en fonction du contexte du projet, de la capacité de mise en œuvre et du niveau de risque.

Remplissez les deux tableaux du budget en annexe D (document Excel à part).

Totals				
	Recipient Agency 1	Recipient Agency 2	Recipient Agency 3	Totals
	OIM	UNFPA	FAO	
1. Staff and other personnel	\$ 160 000,00	\$ 116 000,00	\$ 99 900,00	\$ 375 900,00

2. Supplies, Commodities, Materials	\$ 37 000,00	\$ 74 000,00	\$ 259 000,00	\$ 370 000,00
3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation)	\$ 30 300,00	\$ -	\$ 23 100,00	\$ 53 400,00
4. Contractual services	\$ 253 780,00	\$ 97 700,00	\$ 23 000,00	\$ 374 480,00
5. Travel	\$ 81 700,00	\$ 60 500,00	\$ 77 800,00	\$ 220 000,00
6. Transfers and Grants to Counterparts	\$ 246 200,00	\$ 167 000,00	\$ 56 000,00	\$ 469 200,00
7. General Operating and other Costs	\$ 63 000,00	\$ 46 000,00	\$ 84 400,00	\$ 193 400,00
Total	\$ 871 980,00	\$ 561 200,00	\$ 623 200,00	\$ 2 056 380,00

Annex A.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist

Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

Annex A.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches)
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project²⁶
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

²⁶ Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe B: Cadre de résultats du projet (doit inclure les données ventilées par sexe et âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
<p>Résultat 1: Les mécanismes communautaires et institutionnels de participation citoyenne et d'accompagnement des populations affectées par la crise sécuritaire sont renforcés et opérationnels</p> <p>Cible(s) ODD auxquels le projet contribue : ODD 16; Cibles 16.1, 16.6 et 16.7</p>		<p>Indicateur 1a: % des membres des communautés cibles qui sont satisfaits de leur niveau de participation dans les mécanismes de gouvernance locale</p> <p>Niveau de référence: TBD Cible: Augmentation de 60% à la fin du projet par rapport à la baseline</p> <p>Indicateur 1b: Les priorités dans les Plans de Développement Communautaires (PDC) reflètent les besoins des femmes et des jeunes.</p> <p>Niveau de référence: N/A Cible: Oui</p>	<p>Rapport d'enquête (données désagrégées par sexe et par âge avec groupe contrôlé)</p> <p>PDC 2020 dans les communes cibles</p>	<p>Baseline / Endline</p> <p>Baseline / Endline</p>
		<p>Indicateur 1c: % des partenaires techniques et financiers et gouvernementaux qui ont connaissance de la Stratégie du DDR pour l'Extrême Nord et qui l'utilisent pour leur programmation et interventions dans ce secteur.</p> <p>Niveau de référence: N/A Cible: 100%</p>	<p>Rapport d'enquête (données désagrégées par type d'acteurs, nom de l'organisation/ ministère)</p>	<p>Endline</p>
	<p>Produit 1.1: Renforcement des plateformes communautaires et structures institutionnelles pour améliorer l'inclusion de tous les citoyens dans la société et leur participation à la gouvernance locale</p>	<p>Indicateur 1.1: Nombre de stratégies locales, y compris les PCD, intégrant les préoccupations liées à l'intégration des jeunes (hommes et femmes) affectés par la crise</p> <p>Niveau de référence: 0 Cible: 5</p>	<p>Rapports d'activités, Plans Communaux de Développement</p>	<p>Semestrielle</p>

<p>Résultat 2: Les populations vulnérables et affectées par la crise sécuritaire sont économiquement autonomisées pour une meilleure réinsertion et réintégration sociale</p> <p>Cible(s) ODD auxquels le projet contribue : ODD 11 : Cible 11.a</p>	<p>Activité 1.1.1: Appui aux sectoriels et communes pour la mise sur pied/redynamisation et l'animation des plateformes communautaires et des centres d'écoute citoyens</p> <p>Activité 1.1.2: Plaidoyers pour la prise en compte des préoccupations et besoins des jeunes et des femmes affectés par la crise dans les prochains plans de développement communaux.</p> <p>Produit 1.2: La stratégie régionale d'insertion et de réintégration dans le cadre du processus DDR est fonctionnelle</p> <p>Activité 1.2.1: Contribution à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie de réintégration dans le cadre du processus DDR, en fournissant un appui au renforcement des capacités des parties prenantes du comité technique (en coordination avec le centre régional et national du DDR)</p> <p>Activité 1.2.2: Appui au CNDDR/Centre régional DDR pour la mise en place de sa campagne de communication et de sensibilisation sur la cohésion sociale et la réconciliation entre les communautés hôtes et les anciens associés de Boko Haram.</p>	<p>Nombre de plateformes communautaires et centres d'écoute fonctionnels ayant bénéficié d'un appui Niveau de référence: 0 Cible: 24</p> <p>Nombre d'activités de plaidoyer organisé Niveau de référence: 0 Cible: 5</p> <p>Indicateur 1.2 : Stratégie régionale fonctionnelle Niveau de référence : Non Cible : Oui</p> <p>Nombre d'activités de renforcement des capacités réalisées Niveau de référence: 0 Cible: 3</p> <p># de campagne de communication mise au point pour sensibiliser les communautés hôtes Niveau de référence : N/A Cible : 1</p> <p>Indicateur 2a: % d'augmentation des revenus des personnes ciblées Niveau de référence: N/A Cible: TBD</p>	<p>Rapports d'activité</p> <p>Rapports d'activité</p> <p>Document formel produit par le CRDDR</p> <p>Rapports d'activités disponibles</p> <p>Documents de référence sur la campagne de sensibilisation</p> <p>Rapport d'enquêtes individuelles pour un échantillon de bénéficiaires statistiquement représentatifs de leurs communautés et du groupe contrôle</p>	<p>Trimestrielle</p> <p>Trimestrielle</p> <p>Semestrielle</p> <p>Semestrielle</p> <p>Semestrielle</p> <p>Baseline / Endline</p>
---	--	---	---	---

		<p>Indicateur 2b: % de bénéficiaires qui pensent avoir un revenu suffisant pour leur permettre de s'impliquer et de jouer un rôle positif dans leurs communautés</p> <p>Niveau de référence: N/A Cible: 50%</p> <p>Indicateur 2c: % de bénéficiaires qui font confiance aux membres d'un autre groupe social impliqué dans les AGRs dont ils ont bénéficié (ex. PDIs vs locaux ; anciens associés BH vs. femmes; éleveurs vs. agriculteurs)</p> <p>Niveau de référence: TBD Cible: TBD</p> <p>Indicateur 2d : % de bénéficiaires qui sont confiants de pouvoir trouver un emploi / d'avoir un petit commerce leur permettant de subvenir à leur besoin grâce au soutien reçu</p> <p>Niveau de référence: 0 Cible: 50%</p>	<p>n'ayant pas participé aux AGR au début, durant et à la fin du projet;</p>	
	<p>Produit 2.1: Les capacités techniques des bénéficiaires sont renforcées pour la mise en oeuvre d'activités génératrices de revenus</p>	<p>Indicateur 2.1 : Nombres de bénéficiaires techniquement aptes à la pratique d'une activité génératrice de revenus</p> <p>Niveau de référence: 0 Cible: 1200</p>	<p>Rapport d'enquêtes début / fin du cycle d'activités avec groupe contrôle (données désagrégées par groupe social, sexe et par âge) Rapport d'enquête début / fin du projet avec groupe contrôle (données désagrégées par groupe social, sexe et par âge)</p>	Semestrielle
	<p>Activité 2.1.1: Réalisation d'une étude de marché sensible au genre sur les opportunités d'emploi dans les communautés cibles</p>	<p>Une étude sur les opportunités d'emploi les plus porteurs dans les communautés cibles est disponible</p> <p>Niveau de référence: 0 Cible: 1</p>	<p>Rapport d'étude</p>	Trimestrielle

<p>Activité 2.1.2: Mise en place d'une unité de démonstration/formation en technique de production innovante hors sol de maraichère.</p>	<p>Une unité de démonstration/formation en technique de production innovante hors sol de maraichère mise en place</p> <p>Niveau de référence: 0 Cible: 1</p>	<p>Rapports d'activités disponibles</p>	<p>Trimestrielle</p>
<p>Activité 2.1.3: Appui au renforcement des capacités techniques au travers des champs école paysan dans les chaînes de valeur aquaculture et petits ruminants.</p>	<p>Nombre de champs école mis en place</p> <p>Niveau de référence: 0 Cible: 5 champs écoles</p> <p>Nombre de personnes formées à travers les champs écoles paysannes</p> <p>Niveau de référence: 0 Cible: 75 bénéficiaires</p>	<p>Rapports d'activités disponibles (données désagrégées par groupe social, sexe et par âge)</p>	<p>Trimestrielle</p>
<p>Produit 2.2 Les activités génératrices de revenu sont mises en place aux profits des personnes ciblées</p>	<p>Indicateur 2.2 : % de ménages appuyés qui estiment avoir amélioré leur revenu suite aux appuis du projet</p> <p>Niveau de référence: 0 Cible: 90% bénéficiaires</p>	<p>Rapports d'activités disponibles</p>	<p>Annuelle</p>
<p>Activité 2.2.1: Appui aux populations déplacées internes ainsi qu'aux communautés hôtes et autres populations vulnérables (ex-otages, victimes de l'insécurité etc) pour la mise en place d'activités agro-pastorales et halieutiques conjointes /communautaires</p>	<p>Nombre de ménages ciblés appuyés</p> <p>Niveau de référence: 0 Cible: 800</p>	<p>Rapports d'activités disponibles</p>	<p>Trimestrielle</p>
<p>Activité 2.2.2 : Appui aux femmes pour l'aménagement et l'exploitation communautaire des périmètres cultivables et d'étangs piscicoles.</p>	<p>Nombre de femmes appuyées</p> <p>Niveau de référence: 0 Cible: 100</p>	<p>Rapports d'activités disponibles (données désagrégées par groupe social et par âge)</p>	<p>Trimestrielle</p>
<p>Activité 2.2.3 : Soutien aux jeunes et femmes pour la mise en oeuvre d'activités d'élevage et de pisciculture au travers des dotations en petits ruminants et intrants piscicoles.</p>	<p>Nombre de femmes et jeunes appuyés</p> <p>Niveau de référence: 0 Cible: 150</p>	<p>Rapports d'activités disponibles (données désagrégées par groupe social, sexe (pour les jeunes) et par âge)</p>	<p>Trimestrielle</p>
<p>Activité 2.2.4 : Soutien aux femmes dans la mise en place des unités de transformation, de conservation et de commercialisation des fruits et légumes</p>	<p>Nombre d'unités mises en place</p> <p>Niveau de référence: 0 Cible: 5</p>	<p>Rapports d'activités disponibles</p>	<p>Trimestrielle</p>
<p>Activité 2.2.5 : Offre de formation professionnelle de base (sur la base des résultats de l'étude de marché) et des appuis</p>	<p>Nombre de bénéficiaires formés</p> <p>Niveau de référence: 0</p>	<p>Rapports d'activités disponibles (données)</p>	<p>Trimestrielle</p>

<p>Résultat 3: La résilience aux conflits des populations affectées, en particulier les jeunes et les femmes, est renforcée pour permettre une meilleure cohésion sociale.</p> <p>Cible(s) ODD auxquels le projet contribue : ODD 1 : Cible 1.5</p>	<p>techniques pour l'identification et le développement des projets de réintégration économique (activités génératrices de revenus) aux ex-associés, ex-otages, autres personnes vulnérables au sein de la communauté.</p>	<p>Cible: 50 Nombre de projets AGR préparés Niveau de référence: 0 Cible: 5</p> <p>Indicateur 3a: % de bénéficiaires des activités qui témoignent d'un changement de dynamique positif au sein de leurs communautés Niveau de référence: N/A Cible: 75%</p> <p>Indicateur 3b: % des membres de la communauté qui se sentent en sécurité Niveau de référence: N/A Cible: 75%</p> <p>Indicateur 3.1: % des répondants qui pensent que les activités du projet ont un impact positif sur les relations entre les membres de la communauté cible Niveau de référence: N/A Cible: 50%</p> <p>Nombre d'adolescent(e)s participant Niveau de référence: N/A Cible: 8'000</p> <p>Nombre de jeunes et femmes cibles accompagnés Niveau de référence: 0 Cible: 1 000</p>	<p>désagrégées par groupe social, sexe et par âge)</p> <p>Rapport d'enquête début / fin du projet avec groupe contrôle (données désagrégées par groupe social, sexe et par âge)</p> <p>Rapport d'enquête début / fin du projet avec groupe contrôle (données désagrégées par groupe social, période de la journée, sexe et par âge)</p> <p>Rapport d'enquête (données désagrégées par groupe social, sexe et par âge)</p> <p>Rapport d'enquête avec groupe contrôle (données désagrégées par groupe social, sexe et par âge)</p> <p>Rapports d'activités (données désagrégées par groupe social, sexe et par âge)</p> <p>Rapport d'activités (données désagrégées par sexe et par âge)</p>	<p>Baseligne / Endline</p> <p>Baseligne / Endline</p> <p>Semestrielle</p> <p>Trimestrielle</p> <p>Trimestrielle</p>
	<p>Produit 3.1 Les capacités des communautés, notamment les autorités communautaires, des femmes et les jeunes sont renforcées pour résister aux conflits communautaires et assurer l'intégration des personnes dans le besoin</p>			
	<p>Activité 3.1.1 : Appui au renforcement des compétences de vie courante (prise de décision, savoir-être, vivre-ensemble etc.) chez les adolescents exposés aux discours radicaux à travers des initiatives innovantes intégrées d'IEC dans les communautés ciblées.</p>			
	<p>Activité 3.1.2: Accompagnement psychosocial intégré des jeunes et femmes affectés/victimes de la crise sécuritaire y compris les ex-associés/otages en vue de leur intégration/réintégration sociale.</p>			

	<p>Produit 3.2 Les capacités des communautés sont renforcées pour résister aux conflits communautaires et assurer l'intégration des personnes dans le besoin</p>	<p>Indicateur 3.2: % de bénéficiaires qui trouvent que les activités du projet sont utiles pour leur insertion sociale</p> <p>Niveau de référence: N/A Cible: 65%</p>	<p>Rapport d'enquête (données désagrégées par groupe social, sexe et par âge)</p>	<p>Annuelle</p>
	<p>Activité 3.2.1 : Appui à la médiation communautaire et aux autorités locales pour l'intégration/reintégration communautaire des groupes ciblés et la cohésion sociale.</p>	<p>Nombre de groupes cibles soutenus</p> <p>Niveau de référence: N/A Cible: 5</p>	<p>Rapport d'activités</p>	<p>Trimestrielle</p>
	<p>Activité 3.2.2 : Appui à la mise en œuvre de projets communautaires de lutte contre la violence (CVR) identifiés conjointement avec les autorités locales et les plateformes communautaires redynamisées (1.1)</p>	<p>Nombre de projets CVR mis en place</p> <p>Niveau de référence: 0 Cible: 15</p>	<p>Rapport d'activités</p>	<p>Trimestrielle</p>

Annex C: Liste de vérification pour le lancement du projet

Question	OUI	NON	Commentaire
1. Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	X		Contractualisation à venir en temps opportun
2. Les termes de référence pour le personnel clef sont-ils finalisés et prêts à être lancés ? Veuillez attacher.	X		
3. Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme		X	L'index de stabilité est disponible et la concertation est initiée
4. Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur l'existence du projet ? Veuillez expliquer quand cela a été fait ou quand ce sera fait.	X		Un atelier regroupant tous les acteurs locaux a été organisé à Maroua et présidé par le conseiller technique du premier ministre. Au cours de cette rencontre des groupes de travail ont été organisés suivant les thématiques les plus pertinentes définies par les parties prenantes
5. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t-elle été effectuée ?	X		
6. Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	X		
7. Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de la mise en œuvre du projet entre les agences bénéficiaires ?	X		
8. Des arrangements clairs ont-ils été prévus concernant la stratégie de mise en œuvre entre le différentes agences bénéficiaires ?	X		
9. Quelles sont les autres activités de préparation devant être entreprises avant que le projet ne démarre et combien de temps sera-t-il nécessaire pour les effectuer ?		N/A	

